

Qualité de l'eau de consommation : les précisions des services de l'Etat

La qualité de l'eau que nous consommons est une priorité de santé publique pour tous. C'est pour cette raison que l'eau est en France le produit alimentaire le plus contrôlé, pour en garantir la sécurité sanitaire depuis son captage dans le milieu naturel jusqu'au robinet du consommateur. La réglementation qui fixe les normes de surveillance de la qualité de l'eau évolue au fil des avancées scientifiques internationales. C'est le cas actuellement en ce qui concerne la surveillance et l'évaluation de l'impact des substances per et polyfluoroalkylées, également connues sous le nom de PFAS. Large famille de plus de 4 000 composés chimiques, les PFAS sont largement utilisés depuis les années 1950 dans divers domaines industriels et produits de consommation courante du fait de leur qualités antiadhésives, imperméabilisantes, ou résistantes aux fortes chaleurs. Ces PFAS se dégradent très peu, c'est pourquoi il est possible d'en retrouver des traces dans l'environnement, y compris pour des substances qui ont été interdites depuis plusieurs années (d'où l'appellation courante de « polluants éternels »).

Quelle surveillance ?

En 2022, le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires a mené des travaux pour structurer son action au regard des préoccupations grandissantes autour des PFAS. En janvier 2023, ces travaux ont abouti à la définition d'un plan d'action interministériel sur les PFAS dans l'objectif de renforcer la protection des populations et de l'environnement contre les risques liés à ces composés. Sur le terrain, les contrôles de la présence de PFAS concernent plusieurs domaines d'action, dans le cadre d'une coordination interministérielle assurée par les Préfets :

- La **surveillance des milieux (air, sols, milieu aquatique) et des sites industriels** est assurée par les services de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL Occitanie).
- La **surveillance sanitaire de l'eau de consommation** est assurée par les services de l'Agence régionale de santé Occitanie qui agissent pour le compte des Préfets de chaque département. L'ARS exerce le contrôle sanitaire de l'eau avec des laboratoires agréés, elle émet des recommandations et propose des restrictions en cas de besoin.
- La **surveillance des denrées alimentaires**, notamment celles qui sont commercialisées est assurée par la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et des forêts (DRAAF Occitanie) et des directions départementales de la protection des populations (DDPP).

Comment s'organise le contrôle sanitaire de l'eau potable ?

L'ARS Occitanie assure dans ce cadre chaque année plus de 37 000 contrôles portant sur plus 300 paramètres dans l'eau que nous consommons. Ces critères sont à la fois bactériologiques, chimiques et radiologiques. Ces contrôles s'effectuent en plusieurs points, au niveau des sites de captage, en sortie de station de traitement et au robinet du consommateur. Les prélèvements et analyses sont réalisés par des laboratoires certifiés COFRAC et agréés par le Ministère chargé de la santé. En toute transparence, les résultats de ces contrôles sont rendus publics, restitués avec les factures d'eau et accessibles à tous, par départements et communes, sur le site : <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>.

.../...

Les PFAS sont d'ores et déjà recherchés par l'ARS Occitanie dans le cadre des procédures d'autorisations des nouveaux captages : depuis juin 2023, 105 prélèvements et analyses ont déjà été réalisés dans ce cadre. Par ailleurs, l'ARS Occitanie a choisi d'anticiper l'échéance réglementaire de 2026 ⁽¹⁾ en préparant une campagne d'analyses de PFAS dans des captages déjà utilisés pour l'eau destinée à la consommation humaine. Les prélèvements relatifs à cette campagne démarrent dès ce mois de février dans plus de 300 points de prélèvements en Occitanie, dont pour le Gard plusieurs points proches de la plateforme industrielle de Salindres. Les premiers résultats de cette campagne seront disponibles à partir de mars 2024. Un bilan de cette campagne sera réalisé et transmis aux Préfets, DREAL, Agences de l'Eau, collectivités et responsables de la production et de la distribution de l'eau. Il sera également mis à disposition de tous sur le site internet de l'ARS Occitanie.

Site industriel de Salindres (Gard) : quelles mesures de surveillance ?

Les mesures de sécurité sanitaire mobilisent activement toutes les équipes qui participent au contrôle de la qualité de l'eau partout en Occitanie, dans les services de l'Etat et avec l'ensemble des collectivités et des responsables de la production et de la distribution d'eau. Ces sujets d'interactions entre les questions environnementales et les questions de santé sont au cœur de nombreux débats d'actualité, dans lesquels l'action des services de l'Etat est interpellée comme celle des industriels. C'est le cas actuellement dans le Gard via la diffusion par voie médiatique d'une enquête associative sur la présence de PFAS dans l'eau autour du site de Salindres, à proximité d'Alès dans le Gard. Ces informations sont actuellement en cours d'analyse approfondie par les services spécialisés de la DREAL et de l'ARS Occitanie.

Les services de l'Etat tiennent néanmoins à rappeler que ce site industriel fait l'objet d'une surveillance environnementale et sanitaire depuis de très nombreuses années.

Dans le cadre d'une démarche de réduction des niveaux d'émission dans le milieu naturel, l'inspection des installations classées a fait encadrer par arrêtés préfectoraux de nouvelles valeurs limites de rejet des substances fluorées issues du site industriel et a imposé à l'exploitant leur surveillance dans l'environnement, via un suivi de la qualité du cours d'eau.

Les contrôles sanitaires réguliers réalisés sur l'eau distribuée à Salindres, à Moussac et Boucoiran-et-Nozières permettent de conclure à une eau conforme aux limites de qualité réglementaires et propre à la consommation humaine, pour les paramètres analysés. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>.

Ces contrôles sanitaires sont effectués et mis à jour régulièrement. Pleinement mobilisés pour répondre aux préoccupations de nos concitoyens les services de l'Etat réaffirment dans ce contexte leur engagement aux côtés des élus et de tous les acteurs locaux, pour veiller à la protection de la santé des habitants et de notre environnement dans chaque territoire.

⁽¹⁾ A partir du 1^{er} janvier 2026, les PFAS seront intégrés aux programmes réglementaires de contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine partout en France.



JULIEN GOLDSTEIN POUR «LE MONDE»

- Les Décodeurs
- [PFAS](#)

A Salindres, dans les Cévennes, une contamination record aux « polluants éternels » dans les eaux

Par [Stéphane Horel](#) Publié aujourd'hui à 06h01, modifié à 09h02

Temps de Lecture 10 min.

Article réservé aux abonnés

Enquête Des analyses inédites révèlent des taux spectaculaires d'acide trifluoroacétique (TFA) dans les cours d'eau autour d'une usine de production de PFAS du groupe Solvay, dans le Gard, ainsi que dans l'eau potable.

Dans les bouches comme sur les cartes, elle s'appelle simplement « l'Usine ». A Salindres, dans le Gard, tout semble émaner de la vaste plate-forme chimique qui accapare l'horizon : les emplois de six cents personnes, l'avenir de leurs enfants, le Café de l'usine au 24 *bis* d'une rue qui porte le nom de son fondateur, et près de deux siècles de pollution.



Située à proximité d'habitations, l'usine Solvay est spécialisée dans la chimie du fluor servant les marchés de l'électronique, de la pharmacie et des pesticides. Les substances chimiques (PFAS) fabriquées par l'usine sont à l'origine d'une contamination environnementale massive. A Salindres, le 30 janvier 2024. JULIEN GOLDSTEIN POUR « LE MONDE »

« On sait bien qu'ils ne fabriquent pas des biscuits et du chocolat, plaisante Etienne Malachanne, maire (sans étiquette) depuis 2022 de ce village de l'est des Cévennes. Mais on n'est pas dans la zone interdite de Tchernobyl non plus. » « Poubelle de France », « capitale de la pollution » : leur cadre de vie a beau être décrit avec les qualificatifs les moins flatteurs depuis des décennies, les habitants de Salindres ne s'attendaient certainement pas à le voir devenir, par-dessus le marché, un haut lieu de la contamination aux « polluants éternels ».

Des [analyses inédites](#), révélées par *Le Monde* dans une enquête menée en collaboration avec France 3 et la RTBF (Belgique), montrent que la localité de 3 500 habitants est victime de ce qui pourrait être la plus importante pollution jamais détectée à l'une des substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS). Reliés à plusieurs cancers, à des troubles cardio-vasculaires et thyroïdiens, ou encore à des altérations du système immunitaire, les PFAS peuvent persister dans l'environnement pendant des siècles.

Des concentrations spectaculaires

A l'origine de la campagne d'analyses menée par l'association Générations futures : le « Forever Pollution Project », une enquête internationale coordonnée par *Le Monde*, publiée en février 2023. Une usine de produits fluorés de Solvay y était identifiée comme l'un des cinq sites de production de PFAS en France, mais il n'existait aucune information sur les niveaux de contamination dans ses alentours. Le groupe belge [produit là des PFAS très particuliers](#), notamment de l'acide trifluoroacétique (TFA), vendu à d'autres industriels pour la fabrication de pesticides et de médicaments.

Relire notre enquête : Article réservé à nos abonnés [Révélations sur la contamination massive de l'Europe par les PFAS, ces polluants éternels](#)

Ajouter à vos sélections Ajouter à vos sélections

Afin d'effectuer les prélèvements aux emplacements les plus pertinents, l'ONG s'est appuyée sur des données de géolocalisation obtenues par *Le Monde* par le biais des demandes d'accès aux documents administratifs au fil de plusieurs mois d'enquête. Dix échantillons ont été prélevés à l'automne 2023 dans l'Arias et l'Avène, qui coulent de part et d'autre de la plate-forme chimique, en amont comme en aval ; encore plus loin dans le Gardon ; mais aussi dans l'eau du robinet de communes situées à plus de 20 kilomètres à vol d'oiseau au sud, à Moussac et Boucoiran-et-

Nozières. [Neuf d'entre eux révèlent des concentrations spectaculaires](#) des PFAS produits par Solvay – de TFA en particulier.

Alors que les concentrations de PFAS se mesurent en nanogrammes par litre (ng/l), ces cours d'eau, véritables petits coins de paradis pour cartes postales, infusent ces polluants dans des proportions largement supérieures. Le TFA atteint 7,6 millions de ng/l dans le rejet de la plate-forme et plus de 6,7 millions de ng/l dans l'Arias, 1 kilomètre en aval. « *On ne s'attendait pas à retrouver des niveaux pareils, s'étonne François Veillerette, porte-parole de Générations futures. On a été désagréablement surpris, à tel point que le laboratoire a dû s'y prendre à deux fois pour faire les analyses parce qu'il n'était pas calibré pour en trouver autant.* »

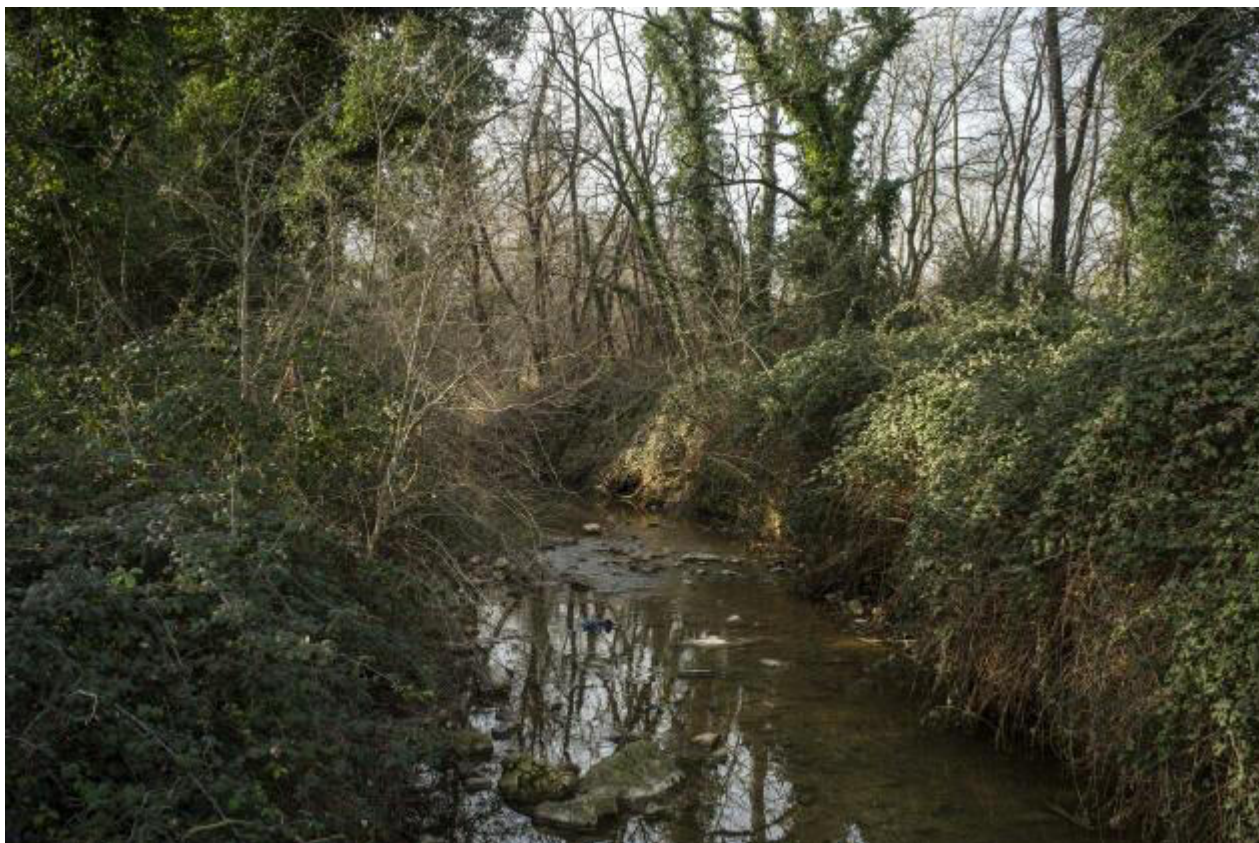
« *Oh mon Dieu !* », « *C'est énorme !* », « *Oh là là !* » Voilà comment plusieurs experts des mondes réglementaires et scientifiques, consultés par *Le Monde*, ont réagi à l'énoncé de ces résultats. « *Ce sont des niveaux extraordinairement élevés qui pourraient même constituer un record mondial, assure Ian Cousins, professeur en chimie de l'environnement à l'université de Stockholm. Bien que des concentrations de l'ordre des milliers de nanogrammes par litre aient déjà été mesurées dans les eaux de surface, je n'ai jamais vu de niveaux de TFA aussi élevés.* »

« Surpris et inquiet »

Jusqu'aux prélèvements de Générations futures autour de Salindres, [le record malheureux était détenu par le Neckar](#), un affluent du Rhin, en Allemagne, avec 140 000 ng/l, en 2016. Là aussi, Solvay était à l'origine de la pollution. A Bad Wimpfen, une usine de la firme [rejetait jusqu'à 100 kilogrammes par jour de TFA](#) dans la rivière. La contamination s'était propagée jusqu'à Heidelberg, 50 kilomètres en aval, où les taux grimpaient jusqu'à 22 000 ng/l dans l'eau potable. A Moussac et à Boucoiran-et-Nozières, les concentrations de TFA atteignent 18 000 et 19 000 ng/l dans l'eau du robinet.



Le point de rejet de l'usine Solvay de Salindres (Gard), le 30 janvier 2024. C'est ici que les équipes de Générations futures ont effectué le prélèvement n° 2, qui contenait 9,8 millions de nanogrammes par litre (ng/l) de PFAS dont 7,6 millions de ng/l d'acide trifluoroacétique (TFA). JULIEN GOLDSTEIN POUR «LE MONDE»



En aval immédiat du point de rejet de l'usine Solvay de Salindres (Gard), le 30 janvier 2024. C'est ici que les équipes de Générations futures ont effectué le prélèvement n° 3, qui contenait 9,5 millions de nanogrammes par litre (ng/l) de PFAS dont 7,5 millions de ng/l d'acide trifluoroacétique (TFA). JULIEN GOLDSTEIN POUR «LE MONDE»

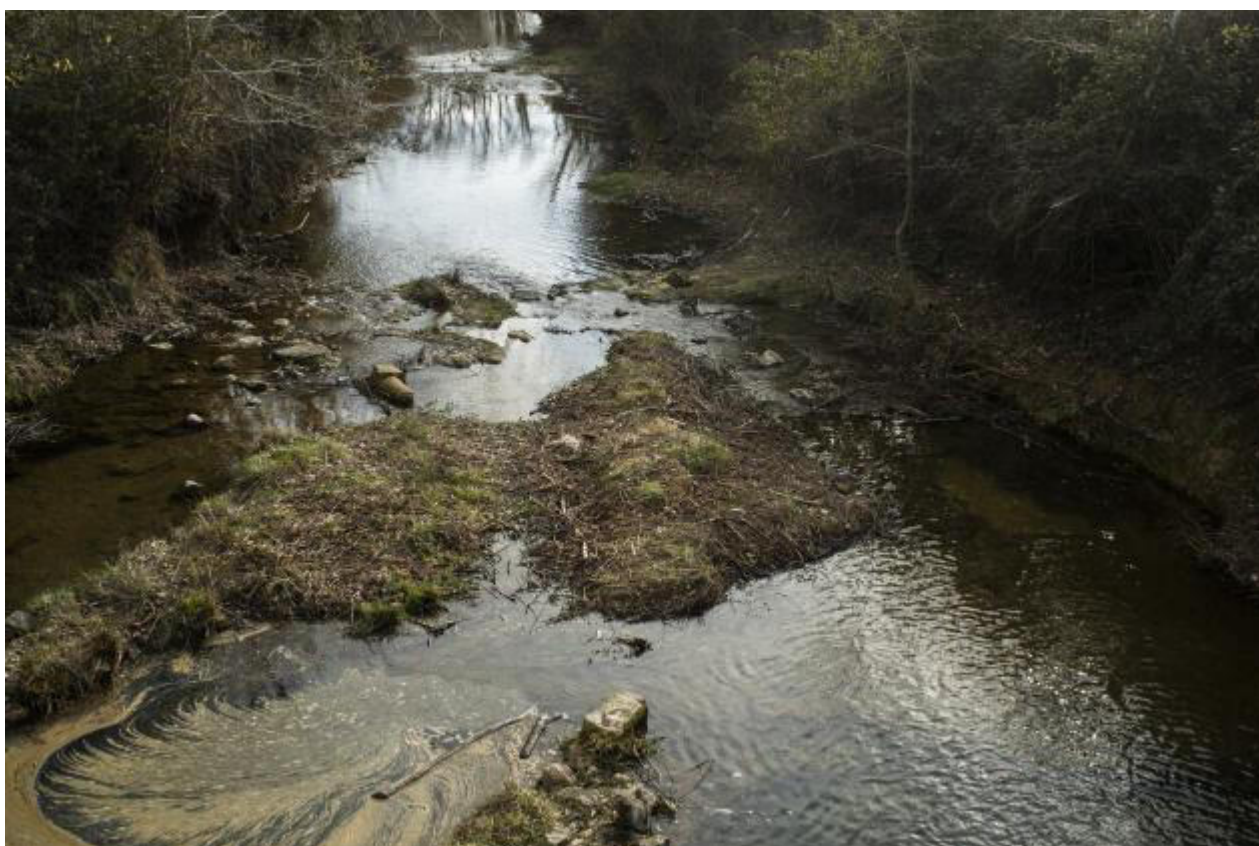
« S'il y a vraiment des PFAS dans l'eau potable, un, je serais surpris, deux, inquiet, et trois, j'aimerais que l'on m'éclaire sur la provenance de ces polluants, s'alarme Frédéric Salle-Lagarde, le maire (sans étiquette) de Moussac. On n'est pas du tout à proximité de Salindres, en tout cas pour penser que l'on puisse être impactés. » Christophe Rivenq, le président d'Alès agglomération, responsable de la distribution de l'eau potable des 1 000 habitants de Boucoiran-et-Nozières, confie avoir échangé très récemment avec l'agence régionale de santé (ARS) Languedoc-Roussillon : « On m'a dit que les PFAS n'étaient pas d'actualité, qu'il n'y avait pas d'urgence en la matière. » L'ARS n'a pas répondu aux sollicitations répétées du Monde.

Aucune norme européenne n'existe à ce jour pour le TFA. Les valeurs limites issues de la [directive européenne sur l'eau potable](#), qui seront appliquées en France à partir de 2026, n'incluent pas le TFA. Jusqu'à récemment, seule l'Allemagne disposait de valeurs limites sanitaires indicatives. Établies dans un premier temps à 3 000 ng/l au maximum, elles ont été – fait rare – [révisées à la hausse quatre ans plus tard](#), à 60 000 ng/l, sur la base d'une étude de toxicité chronique aux résultats rassurants, effectuée entre-temps... par Solvay.

Les Pays-Bas, eux, ont pris la direction opposée. En avril 2023, l'Institut national de la santé publique et de l'environnement (RIVM) a fixé une [valeur limite indicative pour l'eau potable à 2 200 ng/l](#), si et seulement si aucun autre PFAS n'est présent. Pointant des effets documentés sur le foie, le RIVM présume le TFA aussi toxique que les autres PFAS et s'inquiète de possibles répercussions sur le système immunitaire. A cela s'ajoute le fait que les autorités allemandes viennent tout juste de proposer de [classer le TFA comme toxique pour la reproduction](#) à l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA).



A 1 kilomètre en aval du point de rejet de l'usine Solvay de Salindres (Gard), le 30 janvier 2024. C'est ici que les équipes de Générations futures ont effectué le prélèvement n° 4. JULIEN GOLDSTEIN POUR «LE MONDE»



Le prélèvement n° 4 contenait 8,5 millions de nanogrammes par litre (ng/l) de PFAS dont 6,7 millions de ng/l d'acide trifluoroacétique (TFA). JULIEN GOLDSTEIN POUR «LE MONDE»

La production de TFA a été stoppée à Bad Wimpfen, mais pas à Salindres, où [l'atelier TFA a été ouvert en 1982](#). Pourtant, la première fois que le maire de Salindres a entendu parler de PFAS, « *c'était l'année dernière, quand on a fait le point avec les dirigeants de Solvay* », se rappelle-t-il. Etienne Malachanne en convient, « *quand on vit à côté d'un site chimique depuis des siècles, on sait que l'impact environnemental n'est pas neutre* ».

Une colline de déchets de 35 mètres

Massif, historique, l'héritage toxique de « l'Usine » percole depuis des décennies. Au milieu du XIX^e siècle, l'entrepreneur Henry Merle, qui entend faire de Salindres un « *Manchester à la française* », y crée la première usine d'aluminium au monde. Les premières boues rouges toxiques, aussi. A partir de 1899, le fluor provenant de la production d'acide fluorhydrique se faufile hors les murs et pollue eaux, sols, végétaux.

Lors de ses recherches sur les riverains des sites industriels (*Habiter la pollution industrielle*, Presses des Mines, 2023), la sociologue Christelle Gramaglia (Inrae, Montpellier) recueille les témoignages d'anciens. Ils se remémorent ces bêtes qu'il faut abattre dans les années 1950 et 1960. Les dents noircies, gâtées par le minéral, vaches et moutons sont parfois dans l'incapacité de se nourrir seuls.

Au fil des décennies, l'usine de Salindres passe entre les mains de Pechiney, Saint-Gobain, Rhône-Poulenc puis Rhodia, avant d'arriver dans l'escarcelle du groupe belge Solvay en 2011. Au fil des décennies aussi, les industriels entassent boues, fûts et brouets toxiques sur place et sans grandes précautions. [Onze millions de tonnes sont accumulées là](#) de 1855 à 2008, « *dates approximatives* », dicit l'administration. Au sud-ouest du site, la colline de déchets que la poésie des arrêtés préfectoraux décrit comme un « *massif de résidus industriels* », [atteint 35 mètres de hauteur par endroits](#). Le TFA [s'est niché jusqu'à 22,5 mètres plus bas](#), dans les tréfonds des couches géologiques de l'anthropocène. [Seules les vues satellites](#) permettent de prendre la mesure des bassins de décantation qui exhalent leurs couleurs perturbantes sur près de la moitié des 110 hectares du parc chimique. Un chantier de « *réhabilitation* » des bassins, [entamé en 2020](#), vise à stopper la contamination des deux nappes phréatiques.



Haute de 35 mètres, la colline de déchets dans l'enceinte de la plate-forme chimique de Salindres (Gard) renferme 11 millions de tonnes de boues et de fûts toxiques. Le 30 janvier 2024. JULIEN GOLDSTEIN POUR «LE MONDE»

« *Il est moins dangereux de travailler à l'usine que de rester chez soi à vaquer à ses occupations habituelles, type bricolage, jardinage ou cuisine* », déclare en chemisette cravate son directeur d'alors dans le [journal de 20 heures d'Antenne 2](#), en 1991. Installation classée pour la protection de l'environnement soumise à autorisation, le plus haut niveau de contrôle, le site est également Seveso seuil haut. Longtemps, la loyauté envers « l'Usine », assurée par les pratiques paternalistes des industriels, garantit le silence sur la pollution et ses dégâts. « *Les gens parleront entre eux et diront : "lui, il est mort", ou : "il y a eu pas mal de morts". Mais sinon, c'est l'esprit de clan qui règne car l'industriel fait vivre la population* », raconte un habitant, sous le couvert de l'anonymat.

Un cluster de glioblastomes

C'est le projet d'installation d'une usine de traitement des déchets, en 2007, qui fait éclore une véritable mobilisation. A la tête de l'Association de défense des intérêts salindrois et limitrophes, Henri Allard, dentiste de profession,

s'interroge sur les pollutions, interpelle autorités et industriels, ne se fait pas que des amis, raconte son fils Emmanuel, au téléphone depuis son cabinet de notaire installé au village. Aussi, il fait revenir la télé.

Sur France 2, le présentateur [David Pujadas introduit Salindres comme la « capitale de la pollution »](#) en 2010. Que renferme exactement cette colline de déchets ? « *Officiellement, c'est du plâtre* », ironise le lanceur d'alerte, mèche blanche au vent. Et surtout : quels effets sur la santé des riverains ? Henri Allard a relevé dans le secteur plusieurs cas de glioblastomes, des tumeurs du cerveau aussi rares qu'agressives, dont on ne guérit pas. Quelques mois plus tard, l'agence Santé publique France (SPF) est saisie par l'ARS pour enquêter.



Dans le centre du village, le Café de l'usine jouxte la plate-forme chimique de Salindres (Gard) au 24 bis de la rue Henri-Merle, fondateur du site industriel. Le 30 janvier 2024. JULIEN GOLDSTEIN POUR « LE MONDE »

En 2013, à 63 ans, Henri Allard meurt avant d'avoir pu voir les résultats. Son fils reprend le flambeau. A l'époque, « *l'usine de déchets a été construite, tous les recours sont terminés, mais moi je voulais connaître les causes de ces glioblastomes* », raconte Emmanuel Allard. Son propre beau-père est décédé de la maladie en 2011. Il avait été employé, puis agent de maîtrise chez Axens, sur la plate-forme chimique.

[L'étude de SPF est finalement publiée début 2020](#). Il existe bel et bien un cluster de glioblastomes à Salindres et Rousson. Avec neuf cas recensés, le taux d'incidence est trois fois supérieur à la moyenne départementale. Mais l'étude ne dit rien des causes. Seules sont mentionnées les hypothèses de facteurs génétiques, de radiations ionisantes ou d'expositions professionnelles, notamment aux composés nitrosourés. Ces tumeurs pourraient-elles être liées à une exposition aux PFAS comme le TFA, produit par l'usine de Solvay ?

La question du lien

« *Cette maladie n'a pas été associée à une exposition aux PFAS pour le moment*, expose la toxicologue américaine Jamie DeWitt, directrice du Centre pour les sciences de la santé environnementale à l'université d'Etat de l'Oregon. *Je sais néanmoins que ce cancer du cerveau est en augmentation chez les pompiers et que la communauté des pompiers s'inquiète de la possibilité d'un lien entre leur exposition aux PFAS et les glioblastomes.* » Certaines mousses anti-incendies, mais aussi les équipements de protection des pompiers sont en effet connus pour contenir des PFAS. « *Des études supplémentaires sont nécessaires pour vérifier l'existence de ce lien* », ajoute la toxicologue.

Les glioblastomes ont beau être très rares, les témoignages de proches de victimes abondent. Claude Boudet vivait avec sa femme dans un pavillon en face de l'usine, à Rousson. Il est décédé en juin 2020, un an et quatre mois après le diagnostic. Dans la maison mitoyenne, le voisin est mort, lui aussi, d'un glioblastome quelques années auparavant. « *On ne demande pas à ce que l'usine ferme*, dit sa fille Estelle, encore très affectée. *Mais juste à savoir si la source de la maladie peut être identifiée, que des mesures soient prises pour que cela s'arrête et qu'on préserve la santé des gens.* »

Une mise à jour de l'étude de SPF devait être rendue publique dans la matinée du mardi 6 février lors d'une réunion à la sous-préfecture d'Alès. SPF n'a pas souhaité communiquer ses conclusions, même sous embargo. D'après nos informations, elles « *ne tranchent pas* » sur les causes de ce cluster.

Le TFA surveillé depuis 2011

Sans doute sera-t-il difficile de relier avec certitude ces cancers à une exposition en particulier. Fluorures, aluminium, arsenic, métaux lourds, chlorures, hydrocarbures etc. : [un document répertoriait en 2012](#) pas moins de 62 substances émises dans l'environnement par les activités de la plate-forme. Jusqu'en 2008, [Rhodia rejetait même du gaz moutarde](#) (phosgène) directement par la cheminée. La pollution aux PFAS dure quant à elle depuis quatre décennies, et le TFA, un PFAS à chaîne de fluor-carbone ultracourte est, de ce fait, ultramobile.

D'après les documents obtenus par *Le Monde*, Solvay surveille le TFA dans ses rejets depuis au moins 2011, année où [340 millions de ng/l de TFA](#) sont mesurés dans les effluents bruts. Soit 80 kilogrammes par jour. [Une étude commanditée par les industriels du parc chimique](#) explore la pollution des milieux la même année. Jamais rendue publique, elle détecte jusqu'à [49 millions de ng/l de TFA](#) dans l'Arias et [16 millions de ng/l](#) dans des puits dont l'eau sert à arroser les potagers.



Avant d'arriver dans le giron du groupe belge Solvay, l'usine est passée entre les mains de Pechiney, Saint-Gobain, Rhône-Poulenc et Rhodia. A Salindres (Gard), le 30 janvier 2024. JULIEN GOLDSTEIN POUR «LE MONDE»

[La première valeur limite jamais fixée](#) par les autorités pour les concentrations de TFA dans les rejets de Solvay ne date pourtant que de novembre 2017. Elle est de 125 millions de ng/l par jour. Mais la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) ne semble prendre conscience qu'elle a affaire aux fameux PFAS qu'en mars 2023. La valeur est [alors abaissée à 75 millions de ng/l](#). « *Cette limite paraît tellement énorme, s'indigne François Veillerette. Comment est-elle fixée ? Au doigt mouillé ? A-t-elle été fixée pour que l'on soit sûr qu'elle ne soit jamais dépassée ou a-t-elle une validité scientifique ?* » Ces questions, posées à la Dreal, sont restées sans réponse.

L'Agence de l'eau expose pour sa part n'avoir jamais mesuré le TFA dans le secteur car la molécule « *ne fait pas partie de la liste des plus de 1 000 substances suivies dans le cadre de la surveillance environnementale opérée par l'agence* ». Voilà bien tout le problème : les PFAS ne figurent pas dans la réglementation sur les émissions industrielles. Les rejets se font donc en toute légalité. Un fait que l'industriel ne manque pas de mettre en avant. « *Solvay respecte strictement les réglementations et les seuils en vigueur, sous le contrôle de la Dreal* », insiste Peter Boelaert, directeur de la communication du groupe.

« *La réglementation européenne n'est pas adaptée, les autorités sont en décalage avec la réalité*, déplore François Veillerette. *Il faut une approche plus globale pour limiter les PFAS dans l'eau potable.* » Rien n'empêche cependant les Etats membres d'adopter leurs propres valeurs limites. En 2023, à Dordrecht (Pays-Bas), [une limite de 50 000 ng/l de TFA](#) a été imposée à l'usine de PFAS de Chemours sous peine d'une amende de [125 000 euros par infraction détectée](#).

« Polluants éternels » : Le TFA, un petit PFAS très mobile et omniprésent



A 1 kilomètre en aval du point de rejet de l'usine Solvay de Salindres (Gard). C'est ici qu'a été fait le prélèvement n°4 par les équipes de Générations Futures. Ce prélèvement contenait 8,5 millions de nanogrammes par litre (ng/l) de PFAS dont 6,7 millions de ng/l d'acide trifluoroacétique (TFA). A Salindres, le 30 janvier 2024. JULIEN GOLDSTEIN POUR « LE MONDE »

C'est le plus petit des « polluants éternels ». Membre de la famille des substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS), l'acide trifluoroacétique, ou TFA, a pour particularité d'être constitué d'une [chaîne ultracourte de carbone et de fluor](#). Une caractéristique qui le rend extrêmement mobile, et ainsi ubiquitaire dans l'air et l'eau. Au point que son omniprésence est devenue un [défi majeur pour l'approvisionnement en eau potable en Europe](#).

Employé dans la fabrication de pesticides ou de produits pharmaceutiques, le TFA est surtout émis dans l'environnement en tant que produit de dégradation d'autres PFAS, comme certains gaz fluorés. Développés pour remplacer les chlorofluorocarbures (CFC), interdits en 1985 en raison de [leur rôle dans la destruction de la couche d'ozone](#), ces gaz sont utilisés massivement comme réfrigérants dans les systèmes d'air conditionné et les pompes à chaleur.

Les stations d'épuration des eaux usées et de traitement de l'eau potable sont incapables de filtrer le TFA dans l'eau. A ce jour, une seule technologie, coûteuse, l'osmose inverse, le permet. C'est un traitement de ce type qui doit justement être mis en place à l'usine de Solvay à Salindres (Gard). Le groupe chimique belge est le premier producteur au monde de TFA, dont le marché représentait 250 millions d'euros en 2021, selon une estimation communiquée au *Monde* par le [cabinet d'intelligence économique Insight Slice](#).

S'il n'existe encore aucune étude sur les conséquences d'une exposition humaine au TFA, l'Institut national de la santé publique et de l'environnement néerlandais (RIVM) estime la molécule aussi toxique que les autres PFAS. En plus d'effets sur le foie, le RIVM redoute un impact sur le système immunitaire. Ainsi, l'organisme néerlandais a établi en avril 2023 une valeur limite indicative pour l'eau potable de 2 200 ng/l si le TFA est le seul PFAS présent. En décembre 2023, les autorités allemandes ont par ailleurs proposé à l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) de [classer le TFA comme toxique pour la reproduction](#).

ENQUÊTE : Dans les eaux de Salindres, possible “record mondial” de TFA, un “polluant éternel”



Archives (2007). La plateforme industrielle de Salindres rejette jusqu'à 7600 µg/L de TFA dans l'eau, un "polluant éternel" dans le collimateur de nos voisins européens. • © MICHAEL ESDOURRUBAILH / MAXPPP

Écrit par [Emilie Rosso](#)

Publié le 06/02/2024 à 06h00 Mis à jour le 06/02/2024 à 07h22

C'est l'un des cinq sites producteurs de per- et polyfluoroalkylés (PFAS) en France. A Salindres, dans le Gard, des analyses inédites révèlent aujourd'hui des taux records d'acide trifluoroacétique (TFA). Les prélèvements réalisés par l'ONG Générations Futures montrent que l'eau potable est concernée.

On raconte que, fût un temps, le bétail y avait la dent noire. Qu'aujourd'hui encore, les fumées de l'usine et sa montagne de déchets chimiques accrochent les narines et l'horizon. On y rapporte aussi que les habitants sont statistiquement trois fois plus touchés par le cancer du cerveau que le reste du Gard.

Pour qui n'a jamais fréquenté Salindres, l'endroit ne fait pas rêver. On en parle même comme de “la ville la plus polluée de France”. La plateforme industrielle, cheminées au vent depuis 1855, n'en est pas à son premier scandale. “*On sait bien qu'ils ne fabriquent pas des biscuits et du chocolat, mais on n'est pas dans la zone interdite de Tchernobyl non plus*”, lâche Etienne Malachanne, maire (sans étiquette) du village industriel gardois et de ses 3500 habitants depuis 2022. “*Il y a eu des rejets dans les années 50 ou 60 de produits pas terribles... Mais on n'est plus dans la situation qu'on a connue dans ces années-là*”, assure encore ce petit-fils d'ouvrier, l'accent serein, loin de s'imaginer que sa commune pourrait devenir l'un des plus gros points de contamination aux PFAS en France.

C'est pourtant ce que montrent des analyses inédites, révélées aujourd'hui dans cette enquête menée en collaboration avec le quotidien *Le Monde* et la chaîne RTBF (Belgique). Dans les rivières champêtres qui encerclent l'usine comme dans l'eau potable qui coule aux robinets des communes plus au sud, certaines substances PFAS ont été retrouvées dans des taux records.

Un possible “record mondial” de pollution au TFA

“Les PFAS ? J’en ai entendu parler pour la première fois l’année dernière, quand on a fait le point avec les dirigeants de Solvay...”, confie encore l’édile, et si ces polluants éternels avaient été rejetés massivement dans l’environnement, “ça se saurait”.

Il y a une très bonne communication et une totale transparence avec les industriels installés sur le site. Ils ne nous cachent rien.

Etienne Malachanne

Maire de Salindres

La plateforme de Salindres, classée Seveso depuis 1990 et sur laquelle est installé le géant belge depuis 2011, est l’une des cinq usines de France à fabriquer des PFAS. Considérées comme toxiques, les substances per- et polyfluoroalkylées peuvent persister dans l’environnement pendant des siècles et pendant plusieurs années dans nos organismes.

LES PFAS, de quoi parle-t-on ?

Les PFAS (de l’anglais per- et polyfluoroalkyl substances) sont des molécules inventées par l’homme, leur liaison carbone-fluor les rend extrêmement stables, extrêmement résistantes. Les perfluorés repoussent l’eau, repoussent le gras, ne craignent ni le chaud, ni le froid. Des propriétés magiques très appréciées des industriels et qui ont conquis tous les secteurs : on utilise les PFAS dans la fabrication de nombreux produits, allant du photovoltaïque à la papeterie, en passant par les vêtements imperméables et les cosmétiques.

La plus connue s’appelle le PFOA, historiquement utilisée dans les poêles anti-adhésives et désormais interdite et classée cancérogène. Les PFAS sont extrêmement persistants dans l’environnement et s’accumulent dans les êtres vivants, d’où leur surnom de “polluants éternels”.

Les PFAS, de quoi parle-t-on ? • © France 3 Occitanie

Dans les prélèvements, effectués par l’ONG Générations Futures à l’automne 2023 grâce à des données de géolocalisation obtenues par *Le Monde*, le taux de PFAS avoisine les 8500 µg/L dans la rivière Arias et 5300 µg/L dans l’Avène, où elle conflue. A chaque fois, l’acide trifluoroacétique (TFA) est, de très loin, le composé majoritaire.

“Ces niveaux sont extraordinairement élevés et pourraient même constituer un record mondial”, réagit Ian Cousins, surpris par l’ampleur de ces résultats. Le professeur en chimie environnementale à l’Université de Stockholm ajoute : “j’ai consulté la littérature et, bien que des niveaux de centaines de microgrammes par litre aient déjà été signalés dans les eaux de surface, je n’ai jamais rencontré des niveaux de TFA aussi élevés que ceux-ci”. Réaction unanime chez tous les experts scientifiques et réglementaires avec qui nous avons partagé ces analyses.

LE TFA, petite molécule pour gros problèmes

Le TFA, PFAS le plus court et le plus petit connu à ce jour, est une molécule très mobile et persistante. Ces propriétés entraînent une pollution omniprésente de l'air, mais aussi de l'eau potable. On en trouve pratiquement partout en Europe. Largement utilisé pour la fabrication de pesticides et de produits pharmaceutiques, il sert aussi dans la conception des batteries électriques. Mais la pollution par le TFA est plus largement causée par la dégradation d'autres substances PFAS, comme le PTFE. Comme il s'agit d'une molécule à chaîne très courte, les stations d'épuration sont incapables de filtrer le TFA dans l'eau, ce qui en fait un enjeu majeur de santé publique dans certains pays, comme les Pays-Bas.

Le TFA, petite molécule pour gros problèmes • © France 3 Occitanie

Sur les 28 molécules recherchées par le laboratoire Ianesco, agréé par les pouvoirs publics et mandaté par l'ONG, on retrouve également des quantités importantes d'acide trifluoré (TA) et de trifluorométhylbenzène (TFMB). Ces PFAS, utilisés dans la fabrication de pesticides, de matériel médical et de batteries Lithium-ion, ont été ou sont produits sur le site de Salindres, par Solvay et ses prédécesseurs, depuis 1982.

Dans les rejets de l'usine, les quantités de TFA sont tellement importantes qu'il faut changer d'échelle pour les mesurer. *“On ne s'attendait pas à retrouver des niveaux pareils. D'habitude, dans l'eau des rivières que l'on analyse, on trouve des quantités de l'ordre du nanogramme, voire du microgramme, quand c'est vraiment élevé, là on parle de milligrammes, c'est 1000 fois plus”*, explique François Veillerette, porte-parole de l'ONG Générations Future. Même en amont du rejet industriel, dans le prélèvement qui devait servir de témoin, on retrouve 7000 µg/L de TFA. Un résultat très *“surprenant”* pour le militant, *“à tel point que le laboratoire a dû s'y prendre à deux fois pour faire les analyses parce qu'il n'était pas calibré pour en trouver autant. On peut penser que c'est la colline de déchets chimiques entassés sur la plateforme qui peut percoler”*.

Salindres et la pollution, une vieille histoire

A Salindres, elle fait partie du paysage. A l'ouest du parc industriel de 110 hectares, *“la colline”* - qui atteint par endroits jusqu'à 35 mètres de haut - n'a pourtant rien de bucolique. Onze millions de tonnes de matières toxiques, boues, fûts et autres déchets ont été entassées là depuis le second empire, toute origine confondue.

Pas étonnant, alors, que l'Avène n'aie jamais eu très bonne réputation. Elle a même l'habitude des poissons ventre en l'air. *“En 2010-2011”*, se rappelle Michel Dussargues, ancien Président de l'association de pêche locale, *“on trouvait des poissons morts”*. L'affaire fait la une des quotidiens locaux. *“Même les poissons qui ont été remis dedans, ils n'ont pas tenu le coup. L'eau était dégueulasse. Ça a tout détruit, le biotope de la rivière et tout”*, raconte encore le pêcheur, convaincu que les rejets de la plateforme sont à l'origine de ce désastre écologique.

Si la pêche n'est interdite qu'à partir de 2010, les eaux mortes de l'Avène en ont vu passer d'autres : l'aluminium d'abord - Salindres a été la première usine au monde -, puis le plomb, l'arsenic, les chlorures et les fluorures. Christelle Gramaglia, sociologue à l'INRAE de Montpellier, a consacré une partie de ses recherches de terrain sur les riverains des pollutions industrielles à Salindres (Habiter la pollution industrielle, Presses des Mines, 2023). On lui a raconté que dans les années 1950 et 1960, *“les moutons et les veaux qui paissaient sous le vent de la plateforme chimique perdaient leurs dents (ou avaient les dents noircies par l'excès de fluor, quand ils ne mourraient tout simplement pas)”*. Une réalité en noir et blanc qui rappelle les images tremblantes de Wilbur Tenant, cet agriculteur américain à l'origine du scandale Téfion, dans les années 1990, et dont l'histoire est racontée dans le film de Todd Haynes, Dark Waters (2019).

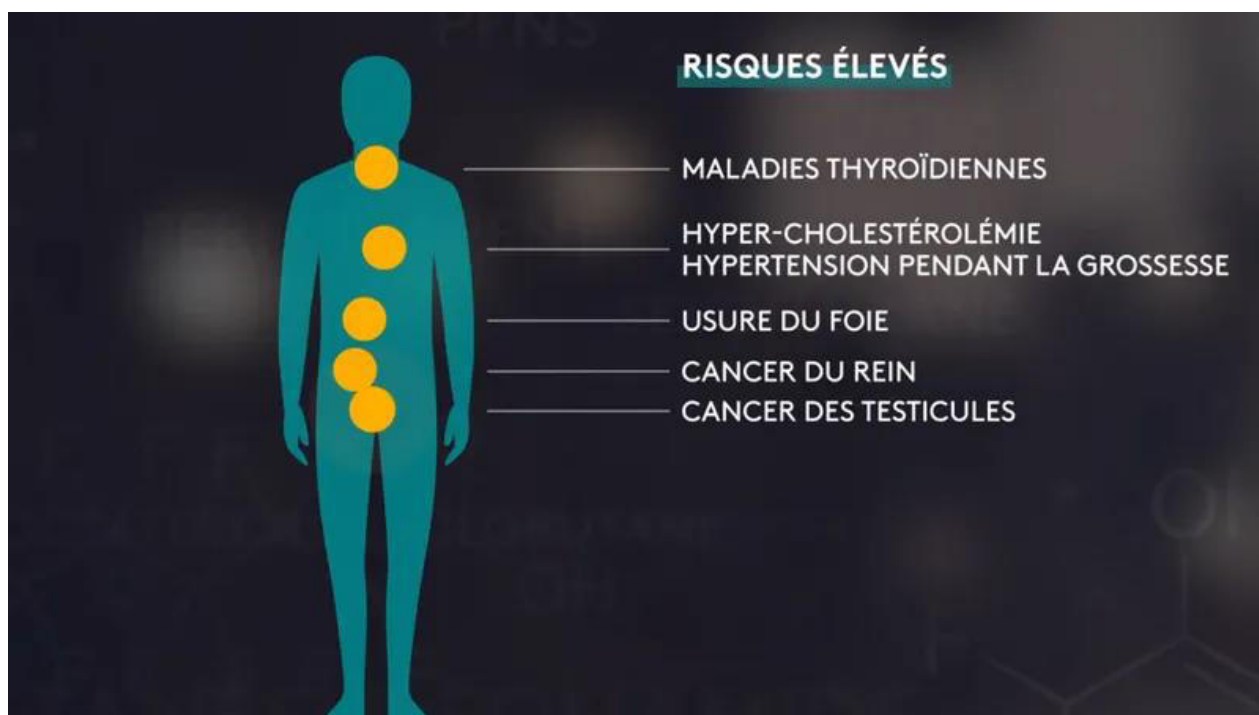
Des PFAS dans l'eau potable

Mais en France, on ne s'intéresse officiellement aux PFAS que depuis deux ans. Une interdiction totale de toute la famille de polluants est en cours d'étude par l'Union européenne et la future norme sur l'eau prévoit déjà de limiter, d'ici 2026, la présence de certaines de ces molécules dans l'eau potable à 0,1 µg/L. Si le TFA n'est pas dans la liste, on en mesure tout de même 18 µg/L dans l'eau potable de Moussac et 19 µg/L à Boucoiran-et-Nozières. Pour comparaison, [dans le sud de Lyon](#), où le scandale des PFAS a été révélé il y a deux ans par des journalistes d'Envoyé Spécial, l'eau potable a atteint au maximum 0,3 µg/L pour la somme totale de vingt molécules.

Pour Frederic Salle-Lagarde, l'information est une "surprise". Salindres et ses fumées semblent trop loin, dans l'esprit du maire de Moussac, pour atteindre les frontières de sa commune. "C'est à une vingtaine de kilomètres de chez nous", s'étonne-t-il quand nous l'informons de notre enquête. "Si même dans une région rurale comme la nôtre, il y a des polluants industriels, qu'est-ce que ça doit être ailleurs ? Je suis curieux de savoir quels sont les impacts sur la santé".

Une molécule considérée comme "préoccupante"

La toxicité du TFA est encore entourée de points d'interrogations. Si les PFAS sont désormais reliés à différents cancers, à des troubles endocriniens, immunitaires et à l'infertilité, il n'existe encore aucune étude épidémiologique sur cette molécule en particulier. Malgré nos nombreuses relances ces dernières semaines, l'Agence Régionale de Santé Occitanie (ARS), déjà secouée sur le sujet des PFAS par la publication d'un mail interne de son Directeur dans *Le Canard Enchaîné*, a refusé de donner suite à nos sollicitations. Daniel Jaffre s'alarmait de la présence massive de PFAS dans l'eau potable des Français avant de recommander à ses équipes de ne pas les analyser, car "plus on va en chercher, plus on va en trouver".



Les effets les plus connus du PFOA sur la santé • © M.PERRET (FRANCE 3 RHONE-ALPES)

"J'ai échangé pas plus tard que vendredi dernier avec l'ARS et on m'a dit que les PFAS n'étaient pas d'actualité, et qu'il n'y avait pas d'urgence en la matière", nous confie Christophe Rivenq, Président d'Alès agglomération, qui a en charge la distribution de l'eau potable des 1000 habitants de Boucoiran-et-Nozières. Le captage situé sur la nappe du Gardon alimente au moins deux autres communes. "Il y a beaucoup d'autres sujets à traiter avant les PFAS : le CVM (chlorure de vinyle monomère), les résidus de médicaments...", relativise l'élu.

Mais à plus de 1000 kilomètres de Salindres, on voit les choses autrement. Aux Pays-Bas, le TFA est devenu un enjeu de santé publique. A Dordrecht, l'usine Chemours vient d'être menacée de 125 000 euros d'amende pour avoir rejeté du TFA dans l'eau sans autorisation, au motif "qu'il s'agit d'une substance potentiellement très préoccupante", selon les autorités. "Le TFA est considéré avoir les mêmes effets toxiques que les autres PFAS", alerte le RIVM. L'agence sanitaire et environnementale néerlandaise

s'inquiète en particulier des effets sur le foie et, parce que la structure moléculaire du TFA est similaire à celle d'autres PFAS, de possibles répercussions sur le système immunitaire.

“Le problème avec le TFA, c'est que nous ne savons pas encore s'il est lui aussi immunotoxique et, si oui, à quel niveau”, appuie Jacob de Boer, professeur de chimie à l'Université libre d'Amsterdam. *“Les effets associés à ces niveaux sont donc difficiles à estimer.”* Appliquant le principe de précaution, le RIVM a donc fixé une limite de 2,2 µg/L de TFA dans l'eau potable. C'est huit fois moins que les taux retrouvés à Moussac et Boucoiran-sur-Nozières. *“19 µg/L de TFA dans l'eau potable, cela semble très élevé. Après tout, il ne devrait pas s'y trouver du tout”,* commente encore Jacob de Boer.

Le TFA dans le collimateur des autorités Allemandes...

L'Allemagne, elle, vient de proposer la classification du TFA comme substance reprotoxique à l'Agence chimique européenne (ECHA). La molécule pourrait avoir, selon des études très récentes, des effets nocifs sur les fonctions reproductives et la descendance.

Il faut dire qu'outre-Rhin, l'acide trifluoroacétique a déjà fait des remous. En 2016, une quantité importante de TFA est retrouvée, par hasard, dans l'eau du robinet à Heidelberg, puis dans celle de la rivière Neckar. Les autorités remontent facilement à la source de cette pollution - Solvay fabrique du TFA à Bad Wimpfen. L'affaire fait scandale. Les producteurs d'eau potable s'insurgent, les associations environnementales assignent même l'industriel en justice. Rapidement, Solvay est sommé de trouver des solutions.

Le groupe annonce alors à la presse la délocalisation de la production de TFA de Bad Wimpfen... à Salindres. Dans une interview à un quotidien local, le porte-parole de Solvay, Dirk Schutle, assure que l'unité de production de TFA a été fermée et déplacée en France, où l'on produit déjà la molécule.

Interrogé dans le quotidien local *Le Midi Libre* à la suite du scandale allemand, le directeur du site de Solvay à Salindres, Jean-Luc Pujol, reconnaît qu'il peut y avoir *“des traces de trifluoroacétate dans l'Arias et dans l'Avène. On parle (...) de gramme par tonne, ou quelque chose comme une goutte dans 100 litres”*. Il ajoute néanmoins que *“les quantités émises en trifluoroacétate sont bien inférieures à Salindres”* par rapport à l'Allemagne, les procédés de fabrication et unités de traitements étant différents.

... mais ignoré par les autorités françaises...

Et si le directeur de Solvay est en mesure de donner des chiffres, c'est parce qu'en réalité le TFA est mesuré sur le site de Salindres... depuis 2011 au moins. Dans une étude d'impact jamais publiée, on découvre que l'usine rejetait à cette époque-là 80 kg de TFA par jour dans l'Arias. Pour comparaison, en Allemagne, les rejets de TFA ont été évalués par l'agence environnementale allemande (UBA) à 100 kg par jour en 2016.

Autrement formulé, on parle de 340 000 µg/L de TFA dans les rejets, et selon une autre étude commanditée par les industriels du parc chimique, on en détecte 49 000 µg/L dans l'Arias et 16 000 µg/L dans le puits des jardins ouvriers de l'usine. Mais, reposant sur l'hypothèse que les habitants n'utilisent pas cette eau souterraine pour boire ou pour arroser leurs légumes, ses rédacteurs concluent à l'absence d'*“effets néfastes sur la santé”*.

Plus timides que les autorités voisines en 2016, les pouvoirs publics français n'imposent alors aucune limite de rejet à l'industriel. Coïncidence ou pas, c'est après le scandale allemand que la Direction régionale de l'environnement (DREAL), décide pour la première fois d'encadrer les émissions de TFA dans l'eau à 125 000 µg/L. Et ce n'est qu'en mars 2023 que les services publics semblent prendre conscience qu'ils ont affaire à ces PFAS qui défraient la chronique depuis des mois. La limite est donc abaissée à 75 000 µg/l.

“Solvay respecte strictement les réglementations et les seuils en vigueur (...). Nous collaborons étroitement avec les autorités compétentes et des organismes indépendants pour l'analyse et le contrôle de nos activités”, nous répond donc Solvay par email. Malgré nos relances, la DREAL a refusé de nous répondre et de nous remettre les résultats de cette autosurveillance prescrite quotidiennement.

Cette valeur *“a-t-elle été fixée pour que l'on soit sûr qu'elle ne soit jamais dépassée ou bien a-t-elle une validité scientifique ?”*, ironise François Veillerette, de l'ONG Générations Futures. *“Elle paraît tellement énorme”*. Le militant promet d'interpeller la préfecture à ce sujet-là. *“Le TFA ne fait aujourd'hui l'objet*

d'aucune surveillance particulière de la part des autorités françaises : il n'est recherché ni dans l'eau de surface ni dans l'eau potable" explique encore le porte-parole, ajoutant que son association va porter plainte contre X.

Des rejets jusque là autorisés mais bientôt réglementés

De son côté, l'Agence de l'eau affirme en effet n'avoir jamais recherché de TFA sur le bassin Rhône-Méditerranée, la molécule ne faisant *"pas partie de la liste des plus de 1 000 substances suivies dans le cadre de la surveillance environnementale opérée par l'agence"*. C'est justement le cœur du problème : tous les PFAS ne sont pas réglementés et en rejeter est tout à fait légal.

Mais comme la législation s'apprête à évoluer, en 2020 déjà, les industriels du site ont entrepris un chantier de réhabilitation de leurs bassins, dans l'espoir de rendre à l'Avène une qualité conforme à la future directive cadre sur l'eau. Le TFA prisonnier de l'immense colline à hauteur de 3290 µg/kg de matière sèche pourrait en effet percoler et contaminer les nappes phréatiques.

"Le problème, avec le TFA, c'est que c'est une substance extrêmement mobile dans l'eau, il peut voyager sur plusieurs kilomètres," explique Joost Dalmijn, chercheur à l'Université de Stockholm. *"Sa demi-vie est très longue, des dizaines d'années, voire des siècles, il est donc très persistant. Et comme la chaîne est très courte, il est très difficile de la traiter. Par exemple, les charbons actifs ne peuvent pas le retenir, il faudrait recourir à l'osmose inversée"* ajoute le scientifique.

Les coûts liés à cette méthode restent très élevés et, particulièrement énergivore, la solution est rarement privilégiée par les industriels. Mais afin de respecter l'abaissement de la limitation de ses rejets d'ici trois ans, Solvay indique que *"face à l'évolution des exigences réglementaires"*, le groupe est *"actuellement en train de mettre en place un pilote d'osmose inverse, en préparation pour une installation industrielle prévue d'ici 2027"*. A la question, pourquoi avoir attendu 2023 pour tester cette technologie ? Pas de réponse.

Salindres, cluster de cancers du cerveau

Et des réponses, à Salindres, il est difficile d'en trouver. Rares sont ceux qui osent s'en prendre à l'Usine - *"elle fait partie de la vie de la commune"* rappelle le maire. Au milieu des années 2000, pourtant, des voix avaient tenté de s'élever. Les boues, les odeurs, les yeux qui piquent, c'en est trop. Les cancers du cerveau aussi. Loyauté héritée du paternalisme usinier ou simple déni, l'Usine, qui emploie six cent personnes, est timidement pointée du doigt. *"Il ne faut pas y toucher"*, confirme Estelle Boudet. Son père est décédé d'un glioblastome en 2020. Il habitait la commune voisine de Rousson, qui jouxte la plateforme industrielle.

On se pose beaucoup de questions. Surtout que le voisin direct de mes parents est décédé de la même maladie quelques années auparavant, les maisons sont jumelles !

Estelle Boudet

Pour avoir eu le courage de témoigner dans un reportage il y a quelques années, la famille Boudet a reçu des pressions. *"Il y a tellement de chômage sur le secteur que les gens se disent que quelque part, même si ça vient de là, même si ça fait quelques dommages collatéraux, ce n'est pas si dramatique que ça..."*.

Pourtant, sur les communes de Salindres et de Rousson, on compte neuf cas de glioblastomes entre 2006 et 2015. En 2020, une étude de Santé Publique France confirme *"un taux d'incidence de glioblastomes trois fois supérieur à la moyenne départementale"* et *"l'existence d'un regroupement"*. Salindres est officiellement devenue un cluster du cancer du cerveau. Pour en arriver là, il aura fallu des années de recherches - l'ARS a été saisie pour la première fois en 2010 - et de polémiques - dans son premier rapport, SPF avait oublié de comptabiliser la moitié des cas.

"Moi, par exemple, j'ai des patients qui habitent actuellement Nîmes, qui ont une tumeur cérébrale, mais qui ont habité dans ce coin là quand ils étaient jeunes. Vous voyez, voilà, on ne peut pas les recenser", explique le Dr Jean-Sébastien Guillamo, neurologue au CHU de Nîmes. S'il reconnaît un nombre de cas de glioblastomes plus important, il préfère ne pas s'avancer sur les causes possibles de cette prévalence. *"C'est difficile sur des petits effectifs, des petits nombres, d'avoir une certitude (...). Il y a beaucoup d'autres*

raisons que l'industrie chimique ou que les usines Seveso...”, explique le médecin, par exemple “il y a encore une classe de substances pour laquelle on a de sérieux doutes sur l'augmentation comme facteur de risque des tumeurs cérébrales, c'est les pesticides”.

Des coupables potentiels, les sols et les eaux de Salindres n'en manquent malheureusement pas : fluorures, chlorures, hydrocarbures, métaux : 62 substances émises dans l'environnement par les activités de la plateforme étaient encore répertoriées en 2012.

Quid des PFAS ? Il est vrai que le glioblastome n'est pas une maladie répertoriée parmi les effets toxicologiques de ces substances, *“toutefois, je sais qu'il s'agit d'un cancer du cerveau dont on a signalé une augmentation chez les pompiers”*, explique la toxicologue américaine Jamie DeWitt à l'Université de l'Etat d'Oregon. *“Et la communauté des pompiers est préoccupée par le fait que leur exposition aux PFAS est peut-être liée aux glioblastomes”*. Certaines mousses anti-incendies, mais aussi les équipements de protection des pompiers contiennent en effet des PFAS. *“Des études supplémentaires sont nécessaires pour vérifier l'existence de ce lien”*.

Mais à Salindres, la piste des PFAS n'a jamais été étudiée. Même pas celle du TFMB, produit sur le site jusqu'en 2011, et qui servait notamment à la fabrication de pesticides. Les causes explorées par SPF se limitent aux facteurs génétiques, aux radiations ionisantes ou aux expositions professionnelles liées aux composés nitrosurés. Une mise à jour de l'étude de SPF devait être rendue publique ce mardi 6 février au cours d'une réunion à la sous-préfecture d'Alès. Contactée, SPF n'a pas souhaité nous en dire davantage. Selon nos informations, l'agence *“ne tranche pas”* et *“n'a pas avancé sur les causes”*.

“On ne demande pas à ce que l'usine ferme, on demande juste à savoir quelle est la source et si la source peut être identifiée, que des mesures soient prises pour que ça s'arrête et qu'on préserve la santé des gens”, conclue Estelle Boudet.

Gard : Les rivières et l'eau potable contaminées aux polluants éternels près d'une usine chimique

ENVIRONNEMENT

•L'association Générations futures, qui a réalisé cette étude, a dit son intention de déposer plainte. De son côté, le groupe Solvay assure être « parfaitement en ligne avec la réglementation en vigueur »



Solvay dit être « parfaitement en ligne avec la réglementation en vigueur » (Illustration). - *SIPANY/SIPA / SIPA*

Nicolas Bonzom-Publié le 06/02/2024 à 16h26 • Mis à jour le 06/02/2024 à 16h26

L'essentiel

- L'association Générations Futures a dévoilé ce mardi des résultats d'analyse des PFAS dans les eaux de surface et l'eau potable, à proximité de la plateforme chimique de Salindres, dans le Gard. Les résultats montrent « une pollution très importante des milieux aquatiques par des substances chimiques ».
- Le problème, c'est que l'usine de Solvay, pointée du doigt dans cette étude, ne transgresse en l'état aucune réglementation. « Solvay est parfaitement en ligne avec la réglementation en vigueur », indique le groupe belge à *20 Minutes*.
- Générations futures a dit son intention de déposer plainte. « Les arrêtés préfectoraux prévoient des limites de rejet autorisées extrêmement élevées, confie le docteur Pauline Cervan, de Générations futures. Ce n'est pas parce qu'ils ne transgressent pas la loi qu'il n'y a pas de problème. »

A Salindres ([Gard](#)), l'usine de produits chimiques est, depuis toujours, incontournable, dans le paysage. C'est en 1855 que ce pôle industriel a été créé, dans ce village des Cévennes, pour y fabriquer de l'acide sulfurique, du carbonate de soude, de la chlorure de chaux, puis de l'aluminium. Aujourd'hui, cette usine emploie des centaines de personnes, et abrite quatre sociétés, dont le groupe Solvay, qui produit des dérivés fluorés. C'est ce géant belge de la chimie qui est pointé du doigt dans [une étude de l'association environnementale Générations futures](#), dévoilée par [Le Monde](#), [France 3](#) et la [RTBF](#).

L'association, qui a réalisé des prélèvements d'eau dans ce secteur, déplore une pollution « très importante des milieux aquatiques par les substances fabriquées par Solvay ». Et ça, c'est inquiétant. Car les Per et polyfluoroalkylées (PFAS) qui sortent de l'usine peuvent être néfastes pour la santé. « Ils provoquent une augmentation du taux de cholestérol, peuvent entraîner des cancers, causer des effets sur la fertilité et le développement du fœtus, indiquait l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), [en 2022](#). Ils sont également suspectés d'interférer avec le système endocrinien et immunitaire. »

Des niveaux « jamais mesurés auparavant »

Si les PFAS inquiètent partout ils sont étudiés, dans ce coin des Cévennes, c'est d'autant plus alarmant que les résultats sont édifiants. Près de l'usine et dans les rivières qui coulent dans le secteur, les teneurs en acide trifluoroacétique (TFA) et en acide triflique, des substances fabriquées par Solvay, sont énormes : 7,6 mg/L de TFA dans le rejet de l'usine, 7,5 mg/L dans l'Arias, aux abords du site industriel, et 3,9 mg/L dans l'Avène.

« D'après nos recherches », ces niveaux « n'ont jamais été mesurés auparavant, confie le docteur Pauline Cervan, toxicologue à Générations futures. A titre de comparaison, la quantité la plus élevée a été mesurée dans la rivière Neckar, en Allemagne, en 2015 : 0,14 mg/L. L'agence sanitaire allemande a jugé cette concentration "exceptionnellement élevée". » C'est dire si les niveaux observés dans le Gard sont explosifs.

Les teneurs en acide triflique sont, aussi, très importantes : 2,2 mg/L dans le rejet de l'usine, 2 mg/L dans l'Arias et 1,4 mg/L dans l'Avène. Des concentrations bien plus importantes que celles qui ont été enregistrées jusqu'à aujourd'hui : les données, peu nombreuses, font état de concentrations maximales de 0,001 mg/L.

« Un risque pour la santé ne peut pas être exclu »

Dans l'eau potable, Générations futures a, aussi, débusqué un inquiétant cocktail. Si aucune trace de polluants éternels n'a été découverte dans l'eau du robinet à Salindres, le captage desservant la commune se faisant bien en amont de l'usine, les teneurs en TFA sont élevées à Moussac et à Boucoiran-et-Nozières, deux villages situés à une vingtaine de kilomètres au sud du site : 18 ug/L dans la première commune et 19 ug/L dans la seconde.

Ces valeurs sont-elles dangereuses, pour la santé ? Difficile de le dire. Trop peu d'études se sont penchées sur ce phénomène. En France, aucune valeur maximale n'a été fixée. En Allemagne, elle a été fixée à 60 ug/L, sur la base d'une étude réalisée par... Solvay, mais il est recommandé qu'elle reste « bien inférieure » à 10 ug/L.

« Y a-t-il un risque pour la santé à boire cette eau ? On aimerait pouvoir rassurer les habitants de Moussac et de Boucoiran-et-Nozières, indique le docteur Pauline Cervan. Mais nous n'avons pas trouvé d'éléments qui permettent d'écarter ces risques. Un risque pour la santé ne peut pas être exclu. » Générations futures exige, par « précaution », une diminution « drastique et rapide » des rejets en TFA et en acide triflique, et la mise en place d'actions pour réduire leurs concentrations dans l'eau potable.

« Solvay est parfaitement en ligne avec la réglementation en vigueur »

Le problème, c'est que Solvay ne transgresse, en l'état, aucune réglementation. « Solvay est parfaitement en ligne avec la réglementation en vigueur et est soumis au contrôle des autorités locales compétentes afin de garantir l'utilisation la plus sûre possible de ses produits dans le respect de la santé et de l'environnement, indique le groupe, à *20 Minutes*. Les différentes usines de production font l'objet d'inspections régulières (...) La préservation de la santé et de la sécurité des collaborateurs et de nos riverains demeure la priorité absolue de l'entreprise. » Le groupe se dit même engagé « en faveur d'une fabrication responsable », avec la mise en place de procédés qui permettent « de réduire considérablement les émissions et de donner la priorité à la sécurité environnementale ».

De son côté, Etienne Malachanne (sans étiquette), le maire de Salindres, rappelle à *20 Minutes* que « les réglementations en France autorisent ces rejets. Les industriels, avec qui nous travaillons en toute transparence ne font rien d'illégal (...). Peut-être, en effet, que la législation devrait évoluer, mais je ne suis pas législateur et je n'ai pas la compétence pour juger de ça aujourd'hui. C'est une question qui dépasse largement Salindres. »

Générations futures va déposer plainte

Oui, « ils [Solvay] sont dans les clous », confirme le docteur Pauline Cervan. Mais « les arrêtés préfectoraux prévoient des limites de rejet autorisées extrêmement élevées, notamment 29 mg/L de TFA. On craint que ces arrêtés préfectoraux aient été émis pour coller à ce que l'usine rejette, et pas d'après un

principe de précaution et des études scientifiques portant sur les impacts sur les écosystèmes ou sur l'eau potable. Ce n'est pas parce qu'ils ne transgressent pas la loi qu'il n'y a pas de problème. »

Notre dossier sur l'eau

Génération futures a dit son intention de déposer plainte, pour atteinte aux poissons, et pollution aggravée des eaux. L'Agence régionale de santé d'Occitanie, et la préfecture du Gard, de leurs côtés, n'ont pas répondu aux sollicitations de *20 Minutes*.

Polluants éternels : une nouvelle étude révèle des concentrations record dans le Gard

Mardi 6 février 2024 - France Inter



La plate-forme chimique de Salindres pointée du doigt dans le fort taux de cancers de riverains. - • © PHOTOPQR/LE MIDI LIBRE

L'ONG Générations Futures a analysé les eaux à proximité de l'usine Solvay de Salindres, dans le Gard, qui produit des PFAS. Des concentrations record sont enregistrées, y compris dans l'eau potable de deux communes.

Avec une nouvelle étude sur les PFAS, ces polluants éternels qui font beaucoup parler depuis un an, quand le journal Le Monde avait révélé l'existence de milliers de sites contaminés en France par ces substances chimiques persistantes – elles sont quasiment indestructibles dans l'environnement, d'où leur nom polluant éternel – et toxiques pour certaines. L'ONG Générations futures révèle des analyses faites ces derniers mois à proximité de l'usine Solvay de Salindres, dans le Gard, qui fabrique depuis les années 1980 certains de ces PFAS : de l'acide triflique et du TFA, servant pour la fabrication de pesticides et de médicaments. Ils ont prélevé des échantillons dans les deux cours d'eau, l'Avène et l'Arias, qui entourent le site, prélèvements faits à la fois dans les rejets et dans les eaux de surface. Résultat, avec Pauline Cervan, toxicologue de Générations futures :

"On a retrouvé ces substances qui sont fabriquées par Solvay sur la plateforme chimique à des quantités hallucinantes, 7 milligrammes par litre dans l'Arias et 3 milligrammes par litre dans l'Avène. Des milligrammes par litre quand on parle de PFAS c'est vraiment très inhabituel, normalement on est dans l'ordre du nanogramme, voire du microgramme mais jamais du milligramme"

Jamais des concentrations aussi élevées en TFA et en acide triflique n'ont été retrouvées ailleurs d'après toutes les données existantes

"A titre de comparaison, en Allemagne des concentrations de 0,14 milligrammes par litre ont été détectées dans le Neckar en 2015. L'agence sanitaire allemande UBA, qui a jugé ces concentrations exceptionnellement élevées, a mis en place tout un programme de surveillance"

Ce sont les substances les plus présentes, mais quatorze PFAS différents au total ont été retrouvés, y compris plus loin du site, à 20km en aval, dans le Gard, où il y avait des traces aussi. Et ce n'est pas tout, des prélèvements ont aussi été faits dans l'eau potable, et on retrouve du TFA dans celle de deux communes : Moussac et Boucoiran-et-Nozières :

"Les quantités de TFA qu'on a trouvé dans l'eau potable de ces communes sont extrêmement élevées. On a retrouvé 18 microgrammes par litre à Boucoiran et 19 microgrammes par litre à Moussac. C'est jusqu'à 39 fois plus élevé que les normes proposées par l'Europe"

Concernant les « normes », il n'y en a pas en France, ni pour l'eau potable, ni pour les cours d'eau.

La surveillance des cours d'eau n'est obligatoire que depuis l'an dernier

Mais c'est sans norme, on fait juste des relevés, pour les PFAS les plus connus, le TFA n'est pas dedans. Alors, il existe une directive européenne mais qui ne sera appliquée qu'en 2026, et qui fixe le seuil à 0,1 microgramme/L pour les 20 PFAS les plus connus, et préoccupants, et 0,5 microgramme/L pour tous les PFAS. Sauf que la France ne compte pas appliquer la directive, donc comme ça...

Tout est censé se décider au niveau local. En ce qui concerne le TFA, 29 milligramme/L sont autorisés pour les rejets, sans qu'on sache sur quoi se basent les pouvoirs publics pour fixer ce seuil. Nous avons contacté l'Agence régionale de santé Occitanie, qui nous a renvoyés sur la préfecture du Gard, qui nous a renvoyés sur la Dreal, sans succès. Ce matin Christophe Rivenq, le président d'Alès agglomération, qui gère la distribution d'eau potable, nous a dit :

"L'ARS nous dit qu'aujourd'hui concernant les TFA il n'y a pas d'éléments qui nous permettent de dire qu'il y a tel impact sur la santé. Deuxièmement les TFA ne font pas partie à ce jour des vingt molécules à chercher. Pour autant il est évident que je demande aujourd'hui des éléments beaucoup plus précis. Je veux absolument ne prendre aucun risque sur la santé. Je me réserve bien sûr le droit de porter les plaintes qu'il faut. Imaginons qu'il y ait un problème pour la santé, je verrai ce que j'en fais"

A part les rapports des industriels, on ne sait rien ou pas grand-chose sur le TFA, sur ses impacts à la fois environnementaux et sanitaires, à force d'être accumulés, puisqu'éternels, mais justement, tant qu'on ne connaît pas les risques avec précision, l'ONG prône le principe de précaution, d'autant que l'Allemagne vient, en décembre, de demander à le classer reprotoxique :

"C'est-à-dire toxique pour la reproduction, soit sur la fertilité, soit sur le développement du fœtus"

Santé publique France enquête sur un cluster de glioblastomes, cancers du cerveau, notamment à Salindres, où se situe l'usine

Mais elle exclue l'exposition au PFAS des hypothèses. Quant au groupe Solvay, voilà son communiqué :

« Solvay est parfaitement en ligne avec la réglementation en vigueur et est soumis au contrôle des autorités locales compétentes afin de garantir l'utilisation la plus sûre possible de ses produits dans le respect de la santé et de l'environnement (...) La préservation de la santé et de la sécurité des collaborateurs et de nos riverains demeure la priorité absolue de l'entreprise. (...)

Le TFA, et ses dérivés sont des composés organiques fluorés classés comme PFAS (...). Cependant, ils contiennent très peu d'atomes de carbone et ne sont pas connus pour s'accumuler dans le corps humain ».

Enfin, la communauté de communes a fait des analyses, le 16 janvier, sur les 20 PFAS les plus connus dans l'eau potable, les seuils étaient 50 fois inférieurs. Aux seuils européens, qu'en est-il du TFA et de l'acide triflique, qui semblent donc passer sous tous les radars ? On espère que les pouvoirs publics vont lâcher leur patate chaude, et nous éclaircir.

À lire aussi : Des "polluants éternels" présents dans les rivières ou lacs de quasiment tous les départements de France

Un "record du monde" de rejets de polluants éternels mesuré à Salindres : Générations futures accuse les autorités locales d'inaction



- L'usine chimique de Solvay, à Salindres. MIDI LIBRE - ALEXIS BETHUNE

[Santé](#), [Occitanie](#), [Environnement](#), [Alès](#)

Publié le 06/02/2024 à 14:06 , mis à jour à 16:23

[SOPHIE GUIRAUD](#)

L'association a relevé des indicateurs d'une "pollution inquiétante" aux PFAS autour du site industriel chimique de Solvay à Salindres, dans le Gard. Les PFAS, composés perfluorés sont qualifiés de polluants éternels en raison de leur persistance, à long terme, dans l'environnement. Générations futures va saisir le procureur de la république et déposer deux plaintes au pénal.

L'usine chimique Solvay de Salindres, dans le Gard, est-elle à l'origine d'une pollution sourde et silencieuse qui porte atteinte à l'environnement, et à la santé des habitants ? L'association Générations futures révèle, ce mardi 6 février, des indicateurs "*inquiétants*" de pollution de l'eau de surface et de l'eau potable du site aux PFAS, ces composés chimiques perfluorés (per- et polyfluoroalkylées) connus par le grand public sous le nom de "*polluants éternels*" pour leur capacité à persister de manière durable dans l'environnement. Anti-adhésifs et imperméabilisants, ils sont utilisés dans la fabrication de nombreux produits.

Le site n'a pas été choisi au hasard : l'usine Solvay de Salindres "*est l'une des cinq usines de production de PFAS en France*", rappelle Générations futures, qui a déjà "*engagé des actions juridiques sur les sites de Villers-Saint-Paul, dans l'Oise, et Tavaux (Jura)*", et annonce de nouvelles plaintes à venir dans le Gard.

"On a mesuré le record du monde de rejet de TFA" (acide trifluoroacétique), accuse François Veillerette, porte-parole de Générations futures, dans une conférence de presse donnée ce mardi 6 février, en présence de la correspondante locale de l'association", Florence Caumes.

L'état des lieux : "Des concentrations exceptionnellement élevées" dans l'Avène, le Gardon, l'Arias

Pour évaluer la présence de PFAS, Générations futures a effectué, à l'automne dernier, des prélèvements dans l'eau de surface (7 échantillons) en amont, en aval et à proximité du site dans l'Avène, l'Arias et le Gardon, et dans l'eau du robinet (3 échantillons à Boucoiran, Moussac, Salindres). "*On a recherché 28 PFAS, notamment le TFA et l'acide triflique*", précise François Veillerette. Les échantillons ont été analysés par le laboratoire Ianesco, agréé par les ministères de la Santé et de l'Environnement.

Les PFAS produits par l'usine ont été distingués des PFAS présents naturellement dans l'environnement,

Que révèle l'analyse ? *"99,99 % des substances retrouvées sont fabriquées par Solvay, notamment le TFA et l'acide triflique. Elles sont présentes dans des concentrations de l'ordre du milligramme par litre, inhabituelle pour les PFAS"*, indique Pauline Cervan, toxicologue à Générations futures : pour le TFA, de 7,6 mg/l au niveau des rejets de l'usine à 3,9 mg/l dans l'Avène en amont, et 0,016 mg/l dans le Gardon en aval.

Pour l'acide triflique : de 2,2 mg/l (au niveau du rejet) à 1,4 mg/l (Avène), mais pas d'indicateur probant dans le Gardon.

"Ce sont des concentrations exceptionnellement élevées. On a recherché les niveaux qu'on mesure ailleurs dans le monde : les quantités les plus élevées ont été relevées dans le Neckar en Allemagne en 2015, avec 0,14mg/l", indique la scientifique.

L'agence allemande UBA, qui avait jugé le chiffre *"exceptionnellement élevé"*, avait *"recommandé d'appliquer le principe de précaution et de limiter rejets de TFA"*, rappelle Pauline Cervan.

Quant à l'acide triflique, *"beaucoup moins recherchée"*, les données maximales relevées communiquées dans la littérature font état de 0,001 mg/l.

"D'autres PFAS, non spécifiques de Solvay, ont aussi été identifiés en amont du site", précise Générations futures, qui s'inquiète d'un *"effet cocktail"* : PFOS, PFOA, PFHxS... *"D'après nos analyses, la Norme de Qualité Environnementale (NQE) de 4,4 µg/l proposée par l'Europe pour ces PFAS est dépassée dans tous les prélèvements effectués"*, indique Générations futures.

Des PFAS bien présents dans l'eau du robinet de Boucoiran et Moussac

Les analyses effectuées dans l'eau du robinet, à Boucoiran-et-Nozières et à Moussac sont également bien au-delà des observations habituelles. *"99,9 % des PFAS retrouvées dans eau potable de ces communes sont fabriqués par Solvay"*, indique Générations futures. Pour les TFA : 18 µg/l (microgramme par litre) à Moussac, 19 µg/l à Boucoiran. Pas d'indicateurs à Salindres, en revanche.

Faut-il s'inquiéter ? *"Ce sont des concentrations 38 et 36 fois plus élevées qu'une norme européenne applicable à tous les perfluorés"*, alerte Générations futures, qui précise qu'*"en France, on n'a pas de normes qui s'appliquent aux TFA dans eau potable"*.

Il n'y a donc pas de réponse à la question *"Est-ce qu'il y a un risque pour la santé à boire cette eau contaminée ?"*

Mais des mesures ont été prises ailleurs en Europe : *"En Allemagne, la valeur sanitaire de 60 µg/l a été retenue après la contamination du Neckar. À Boucoiran et Moussac, les données sont inférieures à cette valeur sanitaire"*, note Pauline Cervan. Le bureau fédéral de l'environnement (UBA) allemand a d'ailleurs fixé un seuil inférieur : 10 µg/l. *"Et là, on est au-dessus"*.

Au-dessus aussi du seuil d'alerte retenu aux Pays-Bas : 2,2 µg/l.

Risque pour la santé : "On aimerait rassurer"

Y a-t-il un risque pour la santé ? *"On aimerait rassurer les gens"*, répond Pauline Cervan. Mais *"il n'est pas exclu, il y a trop d'inconnues et des éléments préoccupants"*.

"On est dans des valeurs conformes, mais ça ne suffit pas", pour Générations futures, qui ne se satisfait pas des restrictions progressives des autorisations de rejets de substances polluantes : *"Le TFA est fabriqué sur le site depuis 1982. On a trouvé un document faisant état de 80 kg de rejets par jour en 2011. Les premiers arrêtés préfectoraux, en 2017, fixent une limite à 40 kg/jour pour le TFA et 10 kg/jour pour l'acide triflique, sans surveillance de l'état de l'eau des rivières. En 2023, un nouvel arrêté fait baisser la limite à 20 kg/jour pour le TFA, et 7 kg/jour pour l'acide triflique, avec cette fois surveillance de l'Avène et*

des eaux sous-terraines. Il est prévu de passer à 5Kg/jour en 2027... il ne faut pas attendre, en vertu du principe de précaution".

Saisine de l'Anses, actions en justice...

"Diminution des rejets autorisés de TFA et d'acide triflique en application du principe de précaution afin de limiter les impacts à long terme sur l'environnement et la santé", "élargissement de la surveillance des milieux aquatiques autour de Salindres et dans toute la France", "surveillance accrue de l'eau potable"... Générations futures demande une réponse immédiate à cet état des lieux.

L'association attend également des "investigations supplémentaires à Salindres et Rousson, "où un nombre élevé de cas de glioblastomes, un cancer rare du cerveau, a été signalé, pour évaluer le lien potentiel avec l'exposition aux PFAS". [Midi Libre](#) a fait état de cette étrange "épidémie" apparue en 2020.

Hasard du calendrier : Santé publique France doit remettre ce mardi un rapport aux autorités locales.

Outre une "saisine de l'ANSES", l'agence nationale de sécurité sanitaire, Générations futures prévoit aussi des actions en justice, détaillées par l'avocat de l'association, François Lafforgue : *"Nous sommes sur le point de déposer une plainte pénale auprès du procureur de la république du parquet régional pour atteinte à l'environnement sur deux infractions, le délit d'atteinte aux poissons et le délit de pollution aggravée des eaux. Les autorités connaissent le problème depuis au moins 2011, alors que la situation était alarmante, quand l'usine rejetait 80 kg de TFA par jour. Des mesures n'ont pas été prises. Qu'a fait l'agence régionale de santé depuis toutes ces années, alors qu'elle a des pouvoirs dans ce domaine ? Pas grand-chose manifestement. Il faut aussi que le procureur de la république se penche sur le rôle de l'ARS..."*

L'avocat "s'interroge" enfin "sur l'arrêté préfectoral qui fixe des limites très hautes de rejet. Le préfet n'est pas là pour coller aux besoins de l'industriel, et à Salindres, nous craignons que l'arrêté préfectoral ait collé aux besoins de l'entreprise plutôt qu'au besoin de protéger la biodiversité et la santé humaine".

Génération futures alerte sur la contamination aux PFAS dans le Gard

Génération futures a mis en lumière des taux de PFAS très élevés dans l'eau potable et les cours d'eau en aval du site chimique de Salindres, dans le Gard. Elle va porter plainte pour pollution aggravée des eaux et atteinte des poissons.

[Eau](#) | 06.02.2024 | [D. Laperche](#)
[Envoyer par e-mail](#)



© philippe Devanne
La plateforme industrielle de Salindres, dans le Gard.

Des teneurs en PFAS (1) bien plus élevées que ce qui peut être retrouvé ailleurs en Europe, mais conformes aux règles fixées : c'est le constat fait - et qu'a voulu dénoncer - l'association Génération futures à proximité de la plateforme chimique de Salindres, dans le Gard.

« Un arrêté préfectoral doit normalement fixer des limites à ne pas dépasser en fonction de la dangerosité pour la faune, la flore ou la santé humaine, a pointé maître François Lafforgue, avocat de Génération futures à l'occasion d'un point presse, mardi 6 février. Nous craignons que ce soit l'inverse qui se soit passé : qu'il soit plutôt établi en fonction des besoins de rejets de l'industriel. » L'association doit dans les prochains jours solliciter le procureur de la République pour l'ouverture d'une enquête préliminaire.

“ La norme de qualité environnementale fixée pour 24 PFAS jugés prioritaires est dépassée pour tous nos prélèvements ” Pauline Cervan, Génération futures

Si Génération futures s'est intéressée à ce site, c'est qu'il fait partie des cinq usines identifiées comme productrices de PFAS en France, avec Arkema et Daikin à Pierre-Bénite dans le Rhône, Chemours à Villiers-Saint-Paul dans l'Oise, et Solvay à Tavaux dans le Jura. La plateforme chimique de Salindres héberge une autre usine de Solvay. Anciennement Rhodia, celle-ci produit des composés perfluorés depuis les années 1980 : l'acide trifluoroacétique (TFA) depuis 1982, l'acide trifluoré (TA) depuis 1998 ainsi que le lithium bis.

L'association a réalisé des prélèvements d'eaux de surface (dans le rejet de l'industriel, dans l'Arias, l'Avène et le Gard) à proximité de la plateforme, mais aussi d'eau potable à Salindres et dans deux communes à une

vingtaine de kilomètres du site : Boucoiran-et-Nozières et Moussac. Elle a ensuite recherché 28 PFAS dans ces échantillons avec l'aide d'un laboratoire agréé : les composés fabriqués par Solvay, les 20 substances qui devront être suivies dans l'eau potable à partir du 1^{er} janvier 2026 ainsi que des substances (2) considérées comme préoccupantes. « *Pour les trois substances produites sur le site, nous avons dû demander au laboratoire de développer des méthodes pour les quantifier car il n'en disposait pas, celles-ci n'étant pas surveillées* », a pointé François Veillerette, porte-parole de l'association.

Des teneurs très élevées dans le milieu

Du TFA et du TA pour quels usages ?

Le TFA est utilisé comme matière première dans la production de pesticides ou encore de médicaments, comme le Prozac. D'autres usages sont aussi recensés : réactif de laboratoire, solvant ou catalyseur dans les réactions de polymérisation et de condensation. « *Le TFA a trois principales sources : les usines de fabrication de PFAS, la dégradation des gaz fluorés réfrigérants et la dégradation de certains pesticides perfluorés*, a indiqué Pauline Cervan, toxicologue chez Génération futures. *D'après l'Agence fédérale de l'environnement allemande (UBA), en Allemagne, les usines produisent une contamination très importante mais localisée alors que la pollution généralisée serait liée à la dégradation des pesticides.* » L'acide trifluoré est un acide très puissant, très utilisé comme réactif de laboratoire. Mais les données sur sa contamination dans l'environnement sont très lacunaires.

Résultats ? Dans le milieu, les teneurs retrouvées aussi bien dans le rejet que dans les cours d'eau sont très élevées. Ainsi, pour les 20 PFAS de la « liste eau potable » et les PFAS d'intérêt, la contamination semble généralisée en amont et en aval du site. « *Nous avons comparé les niveaux avec la norme de qualité environnementale fixée pour 24 PFAS jugés prioritaires : elle est dépassée pour tous nos prélèvements, même dans le Gard, plus en aval* », a souligné Pauline Cervan, toxicologue chez Génération futures.

Le constat est le même pour deux des PFAS produits sur le site : les teneurs en TFA et TA sont particulièrement hautes : 3,9 mg/L dans l'Avène, 7,5 mg/L dans l'Arias et 0,016 mg/L dans le Gard. « *Nous avons fait des recherches dans la littérature scientifique : le niveau mesuré pour le TFA dans l'Arias et l'Avène n'a jamais été mesuré auparavant*, a noté Pauline Cervan. *L'Agence fédérale de l'environnement allemande, UBA, avait relevé, en 2015, des taux de 0,14 mg/L dans le Neckar, à proximité d'une usine de Solvay, et l'avait jugée déjà comme exceptionnellement élevée.* »

De la même manière, des concentrations élevées de TA ont été mesurées dans l'Arias (2 mg/L) et l'Avène (1,4 mg/L), quand l'association indique avoir retrouvé dans la littérature qu'une concentration maximale de 0,001 mg/L. « *Le TA n'est pas quantifié dans le Gard, mais nous ne sommes pas étonnés car la limite de quantification était assez haute, à 0,005 mg/L, le laboratoire venant de développer la méthode de quantification* », a précisé Pauline Cervan.

Les normes « eau potable » pourraient être dépassées

Les prélèvements réalisés dans l'eau potable à Boucoiran-et-Nozières et à Moussac sont également préoccupants : parmi les PFAS retrouvés figure le TFA à des teneurs importantes : 18 µg/L à Moussac et 19 µg/L à Boucoiran. Comme la France ne dispose pas de valeur sanitaire pour cette molécule dans l'eau potable, Génération futures s'est tournée là encore vers les travaux réalisés en Allemagne à la suite de la contamination de la rivière Neckar. « *La valeur fixée est de 60 µg/L, mais elle repose sur une seule étude chronique réalisée par Solvay. L'UBA recommande d'ailleurs de viser une teneur bien inférieure à 10 µg/L*, a détaillé Pauline Cervan. *Et en décembre 2023, l'Allemagne a notifié à l'Echa son intention de classer le TFA comme reprotoxique.* » Par ailleurs, l'Institut national de la santé publique et de l'environnement néerlandais (RIVM) s'est également positionné sur cette substance et a fixé une valeur sanitaire de 2,2 µg/L.

Concernant l'ensemble des PFAS retrouvés, pour disposer d'un élément de repère, Génération futures s'est

appuyée sur les propositions de norme de qualité de la directive Eau potable récemment révisée. Le texte européen propose en effet deux options aux États membres : soit de respecter le seuil de 0,1 µg/L pour la somme de 20 PFAS, l'option retenue par la France, soit la limite de 0,5 µg/L pour l'ensemble des PFAS, qui ne sera pas appliquée pour l'instant au 1^{er} janvier 2026. « *La France a choisi de ne pas appliquer cette norme tant qu'il n'y a pas de méthode pour mesurer le total des PFAS*, a indiqué Pauline Cervan. *Si nous l'appliquons aux TFA, nous observons des dépassements jusqu'à 38 fois plus élevés.* »

En revanche, aucune des substances recherchées n'a été détectée dans l'eau potable de la commune de Salindres. « *La ville est alimentée par un captage situé bien en amont de la plateforme chimique* », a expliqué Pauline Cervan.

Deux infractions au code de l'environnement

Génération futures compte désormais déposer une plainte auprès du procureur de la République pour deux infractions au code de l'environnement : un délit d'atteinte aux poissons, compte tenu des teneurs de TA et de TFA présentes dans l'eau, et un autre de pollution aggravée des eaux. « *Plusieurs textes prévoient la surveillance des rejets de PFAS dans les rivières, mais nous n'en avons pas retrouvé la trace* », a également noté maître François Lafforgue. *Nous demandons des comptes également à l'Agence régionale de santé.* »

Parmi les demandes de l'association, à l'échelle locale, figure la prise en compte des PFAS dans les investigations relatives aux cas de glioblastomes survenus à Salindres et à Rousson. À la suite de signalements de médecins de plusieurs cas de cancer, un suivi épidémiologique a été mis en place dans sept communes à proximité de Salindres depuis 2012. Un rapport d'étape montre une incidence plus forte de glioblastome (3) par rapport au reste du Gard. « *C'est aujourd'hui que Santé publique France publie son rapport de suivi de leur enquête. Nous espérons voir apparaître des travaux en lien avec les PFAS* », a ajouté Pauline Cervan. Au moment où nous publions cet article, le rapport n'a pas encore été rendu public.

L'association souhaite aussi que l'Anses se penche sur le caractère reprotoxique du TFA et travaille sur une valeur sanitaire pour le TFA dans l'eau potable.

Article publié le 06 février 2024

1. Lire PFAS : une pollution qui redevient visible

<https://www.actu-environnement.com/dossier-actu/PFAS-eau-industries-villes-reach-polluants-eternels-mousses-anti-incendie-vallee-chimie-95#:~:text=PFAS%20%3A%20les%20quatre%20recommandations%20du,production%20d%27ici%20à%202030.2.>

2. Dans les eaux de surface : 6 :2 FTS, PFHxDA, PFODA, PFTeDA. A cette liste, dans l'eau potable, Génération futures a ajouté le GenX3. Suivre le dossier sur Santé publique France

3) <https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2020/salindres-et-rousseau-enquetes-de-sante-publique>



Dorothée Laperche, journaliste
Cheffe de rubrique eau / santé environnement

Actu-Environnement

© 2003 - 2024 COGITERRA - ISSN N°2107-6677

Actu-Environnement adhère au Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC).

Polluants éternels : le gouvernement appelé à interdire « urgemment » tous les rejets industriels

Dans un rapport remis au premier ministre mercredi 7 février, Cyrille Isaac-Sibille, député MoDem du Rhône, formule des propositions pour s'attaquer à la pollution aux PFAS, « un sujet de santé publique préoccupant ».

Par [Stéphane Mandard](#)

07022024 Publié aujourd'hui à 11h00, modifié à 11h14

Article réservé aux abonnés



L'usine du groupe de chimie Solvay à Salindres (Gard), le 30 janvier 2024. JULIEN GOLDSTEIN POUR «LE MONDE»

Interdire « *urgemment* » tous les rejets industriels, recenser l'intégralité des sites pollués, contrôler l'eau potable, restreindre l'utilisation des PFAS ou encore dépolluer en faisant payer les pollueurs... telles sont les principales recommandations d'un épais rapport sur ces substances per- et polyfluoroalkylées rendu public mercredi 7 février, après avoir été remis au premier ministre, Gabriel Attal.

« *La pollution aux PFAS est un sujet de santé publique préoccupant. Dans les mois et années à venir, nous pouvons craindre que de nouvelles découvertes apportent à cette problématique une gravité encore plus importante* », écrit dans l'introduction du rapport son auteur, le député du Rhône (MoDem) Cyrille Isaac-Sibille confronté dans sa circonscription à une importante pollution résultant des activités industrielles de la « vallée de la chimie », au sud de Lyon.

Après la vallée de la chimie et Rumilly, [qui héberge une usine Tefal](#), en Haute-Savoie, un nouveau hot spot a été identifié mardi 6 février sur la carte de France des sites contaminés par les « polluants éternels » : [Salindres \(Gard\) et son usine Solvay de production de PFAS](#). En juillet 2023, Elisabeth Borne, alors à Matignon, avait confié une mission d'information à Cyrille Isaac-Sibille afin de compléter le diagnostic de la situation en France après un premier « plan d'action » présenté en janvier. Six mois et 107 auditions plus tard, le député présente une vingtaine de recommandations pour « *faire marche arrière* ».

Lire aussi l'enquête | Article réservé à nos abonnés [Révélations sur la contamination massive de l'Europe par les PFAS, ces polluants éternels](#)

Première mesure à mettre en œuvre sans attendre : « *couper le robinet* ». Comment ? En interdisant immédiatement tous les rejets industriels contenant des PFAS. Un arrêté ministériel publié le 20 juin 2023 oblige déjà 5 000 installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) à surveiller leurs émissions de « polluants éternels » dans les rejets aqueux. Le rapport propose de la compléter en instaurant des interdictions avec des échéances resserrées (trois, six ou neuf mois). « *On l'a vu avec Arkema dans la vallée de la chimie, on peut stopper les rejets assez facilement et rapidement dès lors qu'une interdiction est instaurée* », estime Cyrille Isaac-Sibille.

Plus de 10 000 substances différentes

Mais déjà faut-il connaître l'ensemble des sources de pollution. C'est l'objet de la deuxième proposition : inventorier l'intégralité des sites pollués. Cela concerne en premier lieu les sites industriels. Il s'agit de compléter la liste des 5 000 ICPE du plan gouvernemental en l'étendant à toutes les structures susceptibles d'utiliser des PFAS.



Le point de rejet de l'usine du groupe de chimie Solvay à Salindres (Gard), le 30 janvier 2024. JULIEN GOLDSTEIN POUR «LE MONDE»

Une gageure quand on sait que les « polluants éternels » sont utilisés dans une multitude d'applications industrielles (mousse anti-incendie, peintures, pesticides) et d'objets du quotidien (poêles en Teflon, papier cuisson, emballage alimentaire, textiles, cosmétiques...).

Le rapport propose également d'établir un état des lieux complet de la contamination par les mousses anti-incendie des aéroports civils et militaires mais aussi des stations d'épuration et des incinérateurs.

Lire aussi | Article réservé à nos abonnés [Des responsables européens testés positifs aux PFAS](#)
Ajouter à vos sélections

Autre mesure à déployer rapidement, étendre la surveillance des PFAS à toutes les matrices. Pour les eaux de surfaces et l'eau potable, le rapport propose d'élargir la liste des PFAS à contrôler : elle est aujourd'hui limitée à 20 en Europe quand on compte plus de 10 000 substances différentes.

Le député recommande également de renforcer le contrôle des sols des jardins, écoles ou crèches entourant les sites industriels et des denrées alimentaires (légumes et fruits, poissons ou encore œufs de poulaillers domestiques). Les rares prélèvements effectués jusqu'ici dans la vallée de la chimie ou dans l'agglomération parisienne ont mis en évidence des niveaux importants de contamination avec des recommandations de non-consommation de ces œufs.

Les autres actions sont à mener à l'échelle européenne. La première passe par le soutien de l'initiative de restriction généralisée des PFAS portée par cinq Etats dont l'Allemagne. Mais celle-ci n'aura pas lieu avant 2027-2028. Aussi, Cyrille Isaac-Sibille suggère que la France propose sans attendre la restriction de certains usages pour lesquels il existe déjà des alternatives comme les emballages alimentaires, les cosmétiques ou les textiles d'habillement. Dans le domaine réglementaire, il invite l'Agence nationale de sécurité sanitaire et ses homologues européens à établir des valeurs toxicologiques de références.

Le rapport évoque enfin la question du coût de la dépollution. Le seul traitement des eaux potables et usées est estimé à 238 milliards d'euros par an dans l'Union européenne. Cyrille Isaac-Sibille plaide pour la création d'un « *fonds PFAS* » financé par les producteurs sur le principe pollueur-payeur.

Lire aussi l'enquête | [« Polluants éternels » : explorez la carte d'Europe de la contamination par les PFAS](#)

Contacté, le ministère de la transition écologique n'a pas répondu aux sollicitations du *Monde*. A l'origine d'une proposition de loi sur les PFAS qui devrait être débattue à l'Assemblée en avril, le député écologiste de Gironde Nicolas Thierry salue la « *qualité* » d'un rapport qui « *confirme l'urgence à agir* » et appelle désormais un « *sursaut de l'action publique* ». Il relève toutefois deux « *angles morts* » : « *Le volet agricole et les pesticides, qui constituent une source non négligeable de diffusion de polluants éternels dans l'environnement* » et « *l'obligation de contrôler systématiquement la présence des PFAS dans l'eau potable* ».

[Stéphane Mandard](#)

Montpellier
Sept nouvelles boutiques
s'installent au Polygone

Page 2

Coupe de France
Le MHSC veut son
ticket pour les quarts

Pages Sports

MERCREDI 7 FÉVRIER 2024 - midilibre.fr

1,30 € - N° 28564

80
ans

Midi Libre

Montpellier / Lunel

POLLUANTS ÉTERNELS DANS LES EAUX

CONTAMINATION RECORD DANS LE GARD

À Salindres, des analyses montrent des taux
alarmants d'acide trifluoroacétique (TFA)
autour de l'usine du groupe Solvay.

Pages Occitanie

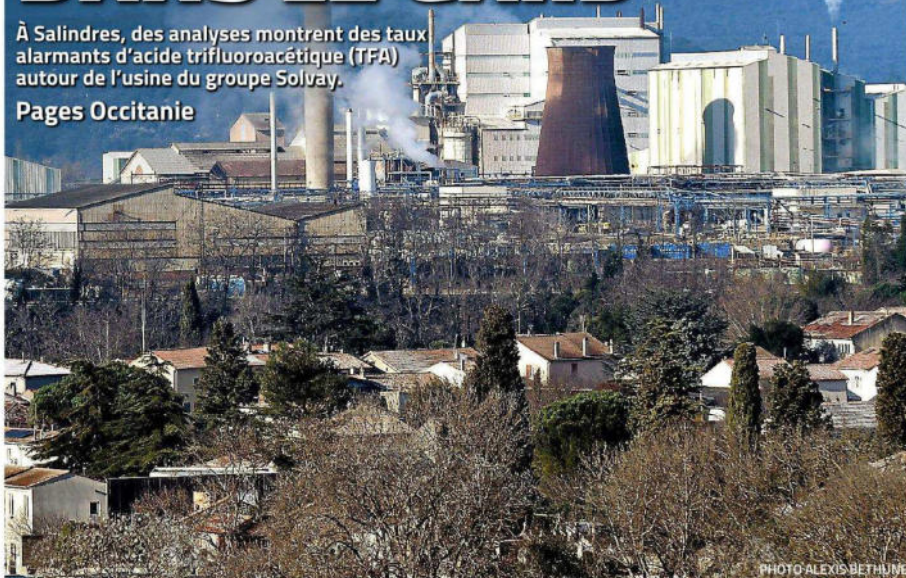


PHOTO ALEXIS BETHUNE

MONTPELLIER

**Comment
le magasin
RBC affronte
la crise**

Page 3

CLIMAT

**Les stations
de ski doivent
changer
de modèle**

Pages France / Monde

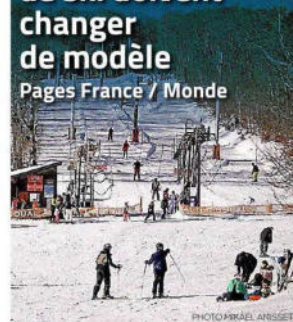


PHOTO MIKHAEL ARNISOVA

MONARCHIE

**Le cancer de
Charles III, un choc
au Royaume-Uni**

Pages France / Monde



PHOTO MAXPPP

PARIS 2024

**Le salaire de Tony
Estanguet au cœur
d'une enquête**

Pages Sports



PHOTO MAXPPP

À L'AFFICHE

**Avec Daaaaaali!
Dupieux plonge dans
la folie du peintre**

Page Cinéma

**VENDEZ EN TOUTE CONFIANCE,
AU JUSTE PRIX**

ACHAT & VENTE

Bijoux
or & argent
Bijoux
anciens
Pièces
d'argent
Débris
& pièces
d'or
Lingots

OR

Argor

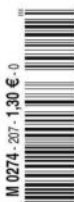
BIJOUTERIE MONTPELLIER

Large choix
bijoux & montres
d'occasion
Pièces pour
investisseurs
Montres
anciennes
& de marque
Diamants

18 rue des Étuves - 34000 Montpellier | 04 67 66 09 58

Du lundi au samedi de 10h à 12h30 et 14 à 18h30

www.argormontpellier.fr



Vous nous lisez,
vous allez nous entendre !



PODCASTS
Midi Libre

Découvrez nos émissions sur MidiLibre.fr et sur les plateformes de streaming.
Chaque semaine de nouveaux épisodes des podcasts
«Incrovables destins», «Crimes & Justice», «Mon territoire j'y crois»
et bien d'autres à écouter sans modération.

Amazon Music / Podcasters Apple Podcasts / iTunes / Google Podcasts / Spotify / Pandora / Deezer / SoundCloud / YouTube / France Inter / France Bleu / France 3 / France 4 / France 5 / France 6 / France 7 / France 8 / France 9 / France 10 / France 11 / France 12 / France 13 / France 14 / France 15 / France 16 / France 17 / France 18 / France 19 / France 20 / France 21 / France 22 / France 23 / France 24 / France 25 / France 26 / France 27 / France 28 / France 29 / France 30 / France 31 / France 32 / France 33 / France 34 / France 35 / France 36 / France 37 / France 38 / France 39 / France 40 / France 41 / France 42 / France 43 / France 44 / France 45 / France 46 / France 47 / France 48 / France 49 / France 50 / France 51 / France 52 / France 53 / France 54 / France 55 / France 56 / France 57 / France 58 / France 59 / France 60 / France 61 / France 62 / France 63 / France 64 / France 65 / France 66 / France 67 / France 68 / France 69 / France 70 / France 71 / France 72 / France 73 / France 74 / France 75 / France 76 / France 77 / France 78 / France 79 / France 80 / France 81 / France 82 / France 83 / France 84 / France 85 / France 86 / France 87 / France 88 / France 89 / France 90 / France 91 / France 92 / France 93 / France 94 / France 95 / France 96 / France 97 / France 98 / France 99 / France 100

midilibre.fr/podcasts



Un « record du monde » de rejets de polluants éternels mesuré à Salindres

CARD

Génération futures a relevé des indicateurs d'une « pollution inquiétante » aux PFAS autour du site industriel chimique de Solvay. L'association accuse les autorités locales d'inaction.

Sophie Guiraud
sguiraud@midilibre.com

L'usine chimique Solvay de Salindres, dans le Gard, est-elle à l'origine d'une pollution sourde et silencieuse qui porte atteinte à l'environnement et à la santé des habitants ? L'association Génération futures a révélé, ce mardi, des indicateurs « inquiétants » de pollution de l'eau de surface et de l'eau potable du site aux PFAS, ces composés chimiques perfluorés (per- et polyfluoroalkylés) connus par le grand public sous le nom de « polluants éternels » pour leur capacité à persister de manière durable dans l'environnement. Anti-adhésifs et imperméabilisants, ils sont utilisés dans la fabrication de nombreux produits.

L'usine Solvay de Salindres « est l'une des cinq usines de production de PFAS en France », rappelle Génération futures qui a mesuré « le record du monde de rejet de TFA » (acide trifluoroacétique), accuse François Veillerette, porte-parole. Pour évaluer la présence de

PFAS, Génération futures a effectué, l'automne dernier, des prélèvements dans l'eau de surface en amont, en aval et à proximité du site dans l'Avène, l'Ariès et le Gardon, et dans l'eau du robinet (Boucoiran, Moussac, Salindres). « On a recherché 28 PFAS, notamment le TFA et l'acide trifluoré », précise François Veillerette.

« Concentrations exceptionnelles » dans l'Avène, le Gardon, l'Ariès
Que révèle l'analyse ? « 99,99 % des substances retrouvées sont fabriquées par Solvay, notamment le TFA et l'acide trifluoré. Elles sont présentes dans des concentrations de l'ordre du milligramme par litre, inhabituelle pour les PFAS », indique Pauline Cervan, toxicologue. Pour le TFA, de 7,6 mg/l (rejets de l'usine) à 3,9 mg/l dans l'Avène en amont, et 0,016 mg/l dans le Gardon en aval. Pour l'acide trifluoré : 2,2 mg/l (rejets) et 1,4 mg/l (Avène), sans indicateur probant dans le Gardon. « Ce sont des concentrations exceptionnelles. Le seul précédent est en Allemagne, où des concen-



L'usine chimique de Solvay, à Salindres.

ALEXIS BETHURE

trations de 0,14 mg/l ont été relevées dans le Neckar en 2015, avec 0,14 mg/l », dit le scientifique. Le bureau fédéral de l'environnement UBA a alors immédiatement réagi, au nom du « principe de précaution ». Quant à l'acide trifluoré, les données maximales relevées communiquées dans la littérature s'établissent à 0,001 mg/l. « D'autres PFAS, non spécifiques de Solvay, ont été identifiés en amont du site », précise Génération futures, qui s'inquiète d'un « effet cocktail ». « La norme de qualité environnementale de 4,4 µg/l (µg = microgramme) proposée par l'Europe pour ces PFAS est dépassée dans tous les prélèvements. »

Des PFAS au robinet à Boucoiran et à Moussac
Les analyses effectuées dans l'eau du robinet à Boucoiran-et-Nozières et à Moussac sont également au-delà des observations habituelles. « 99,9 % des PFAS retrouvés dans l'eau potable de ces communes sont fabriqués par Solvay », indique Génération futures. Pour les TFA : 18 µg/l à Moussac, 19 µg/l à Boucoiran. Pas d'indicateurs à Salindres, en revanche. Faut-il s'inquiéter ? « Ce sont des concentrations 38 et 36 fois plus élevées qu'une norme européenne applicable à tous les perfluorés », alerte Génération futures, qui précise « qu'en France, on n'a pas de normes pour les

TFA dans l'eau potable ». L'UBA a fixé un seul d'alerte sanitaire à 10 µg/l. Les Pays-Bas, 2,2 µg/l.

Risque pour la santé : « On aimerait rassurer »
Y a-t-il un risque pour la santé ? « On aimerait rassurer les gens », répond Pauline Cervan. Mais « il n'est pas exclu, il y a trop d'inconnues et des éléments préoccupants ». « On est dans des valeurs conformes, mais ça ne suffit pas », pour Génération futures, qui remonte l'histoire : « Le TFA est fabriqué sur le site depuis 1982. On a trouvé un document faisant état de 80 kg de rejets par jour en 2011. Les premiers arrêtés préfectoraux, en 2017, fixent une limite à 40 kg/jour pour le TFA et 10 kg/jour pour l'acide trifluoré, sans surveillance de l'eau des rivières. En 2023, un nouvel arrêté fait baisser la limite à 20 kg/jour pour le TFA, et 7 kg/jour pour l'acide trifluoré, avec cette fois la surveillance de l'Avène et des eaux souterraines. Il est prévu de passer à 5 kg/jour en 2027... il ne faut pas attendre. »

Saisine de l'Anses, actions en justice... la réponse
« Diminution des rejets autorisés de TFA et d'acide trifluoré en application du principe de précaution », « élargissement de la surveillance des milieux aquatiques autour de Salindres et dans toute la France », « surveillance accrue de l'eau potable... Gé-

nération futures demande une réponse immédiate à cet état des lieux.

L'association attend également des « investigations supplémentaires à Salindres et Rousson où un nombre élevé de cas de glioblastome, un cancer rare du cerveau, a été signalé, pour évaluer le lien potentiel avec l'exposition aux PFAS ». Midi Libre a fait état de cette étrange « épidémie » apparue en 2020. Hassard du calendrier : Santé publique France remettrait mardi un rapport aux autorités locales. Outre une « saisine de l'Anses », l'Agence nationale de sécurité sanitaire, Génération futures prévoit aussi des actions en justice, détaillées par l'avocat de l'association, François Lafforgue : « Nous sommes sur le point de déposer une plainte pénale après du parquet régional pour atteinte à l'environnement sur deux infractions, le délit d'atteinte aux poissons et le délit de pollution aggravée des eaux. Les autorités connaissent le problème depuis au moins 2011, des mesures n'ont pas été prises. Qu'a fait l'agence régionale de santé ? Il faut aussi que le procureur de la république se penche sur le rôle de l'ARS... » L'avocat « s'interroge » enfin « sur l'action de la préfecture : « A Salindres, nous craignons que l'arrêté préfectoral ait collé aux besoins de l'entreprise plutôt qu'au besoin de protéger la biodiversité et la santé humaine. »

Rivenq : « L'eau n'a rien à voir avec les cancers »

ALÈS AGGLO

À Salindres, les études sanitaires se succèdent sans vraiment apporter de réponse ni dissiper les inquiétudes. En 2015, après trois ans d'études sanitaires, environnementales, trois cas de glioblastome, des cancers du cerveau, sont reconnus par les autorités. L'Agence régionale de la santé (ARS) conclut pourtant « que les résultats ne confirment pas d'excès de ces maladies chez les riverains de la plateforme chimique ». Cinq ans plus tard, en 2020, le nombre de décès liés à un tumeur du cerveau était porté à neuf dans les communes de Rousson et Salindres. Le préfet du Gard de l'époque, Didier Lauga, qualifiait la situation « d'inquiétante » et concédait « un nombre de cas localement en excès par rapport à l'incidence habituellement attendue de ce type de cancer dans le Gard ». Un nouveau suivi épidémiologique était ordonné dans sept communes autour de l'usine. Ce mardi, soit quatre ans jour pour jour après son lancement, l'étude devait être rendue publique à la sous-préfecture d'Alès, mais sans présence de la presse. Avec la révélation de la campagne d'analyses menées par l'ONG Génération futures, et la mise en évidence dans les



Christophe Rivenq.

« cours d'eau proches de l'usine de substances chimiques per et polyfluoroalkylés (PFAS), la réunion a pris un tour surprenant (lire ci-contre). Christophe Rivenq, président d'Alès Agglo, et grand artisan de la création de la régie intercommunale de l'eau, la Reaal, se veut rassurant : « L'eau consommée à Salindres et Rousson ne vient pas des cours d'eau proches de l'usine. L'eau provient de la Cèze ou de nos captages de Massillargues-Atuech. Donc, non, les cas de glioblastome ne proviennent pas de l'eau. Pour les PFAS, nous avons déjà anticipé sur les mesures à adopter en 2026 où il faudra rechercher 20 molécules de ce type dans l'eau. Le 16 janvier, j'ai reçu les résultats de prélèvements de nos captages. Nous avons 1,8 µg par litre alors que la norme est de 100. Tout est bon. »

F. A.

Résultat des études sanitaires : les associations restent sur leur faim

RÉACTIONS

Le mystère reste entier concernant les cancers du cerveau. Les études se poursuivent.

Fabrice Andrés
fandres@midilibre.com

Services de l'État, élus locaux, industriels, associations, lanceurs d'alerte étaient invités à la sous-préfecture d'Alès, ce mardi matin, afin de connaître les résultats de l'étude de Santé publique France (SPF) concernant le cluster de cancers du cerveau enregistré à Salindres et Rousson, deux villages situés à quelques kilomètres d'Alès (Gard). Pour les grandes révélations ou les réponses définitives, il faudra revenir. Le mystère demeure quant aux causes possibles de ces cancers. Cinq pages de synthèse sont disponibles à partir de ce mercredi sur le site de l'agence SPF. La parution de l'article du Monde, avec les révélations liées à la présence en masse de produits chimiques dans les cours d'eau proches de la plateforme chimique de Salindres, a quelque peu perturbé la séance. À l'écoute des conclusions du rapport, Emmanuel Allard, lanceur d'alerte et membre de l'associa-

tion Mieux vivre en Cévennes, est resté sur sa faim : « Nous prenons acte de ce qui a été expliqué lors de la réunion, maintenant, nous attendons la poursuite des investigations dans un secteur plus large. C'est tout de même une sacrée ironie du sort que le jour même de cette réunion, les médias sortent cette affaire extrêmement documentée avec les PFAS. J'ai donc posé la question : quid de l'influence des PFAS sur le glioblastome ? Je n'ai pas eu de réponse. »

Les sels de TFA connus depuis les années 60

Les élus locaux, de droite ou de gauche d'ailleurs, se montrent assez critiques envers le travail des journalistes d'investigation. Pour différentes raisons, perte de l'attractivité du territoire, risque de départ des sites industriels avec en corollaire la perte de salariés, les élus assurent en chœur que « les services de l'État suivent les analyses. Les industriels assurent la transparence avec les autorités. Pour les PFAS, la situation est totalement réglementaire et contrôlée très régulièrement ». Tout irait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes ? Ce serait oublier que la présence de l'acide trifluoroacétique (TFA), utilisé pour la fabrication



La réunion s'est tenue, sans média, à la sous-préfecture d'Alès.

de pesticides ou de médicaments, a déjà été révélée dans l'Avène, un cours d'eau proche de l'usine qui emploie 600 salariés. En 2007, des rejets intempestifs dans la rivière avaient donné lieu à des analyses. Les prélèvements réalisés avaient mis en cause l'industriel Rhodia. Ce dernier avait reconnu dans un document officiel « la présence de TFA dans les effluents de la plateforme chimique de Salindres. Il est probable que cette situation existe depuis le démarrage de la production de TFA dans les années 60. » Une procédure judiciaire avait été initiée à

cette époque. Les plaintes avaient été classées. Rhodia avait cependant pris des mesures afin de réduire les rejets tout en précisant « qu'il n'existe aucune norme concernant ces sels TFA. » Dix-sept ans plus tard, la situation n'a guère évolué. Les normes, afin de réduire ces particules, n'ont toujours pas été fixées au niveau européen. Aujourd'hui, le procureur de la République d'Alès, Abdelkrim Grini, est attentif à l'évolution de la situation. Le magistrat du parquet rappelle qu'« avec ou sans plainte, je peux me saisir des faits ».

Témoignage "J'en veux à l'usine" : à Salindres, les familles des victimes de glioblastome veulent faire bouger les choses



Le papa d'Estelle Boudet est décédé il y a quatre ans d'un cancer du cerveau, alors qu'il habitait près du complexe industriel de Salindres. • © FTV

Écrit par [Camille Bluteau](#)

Publié le 07/02/2024 à 09h25

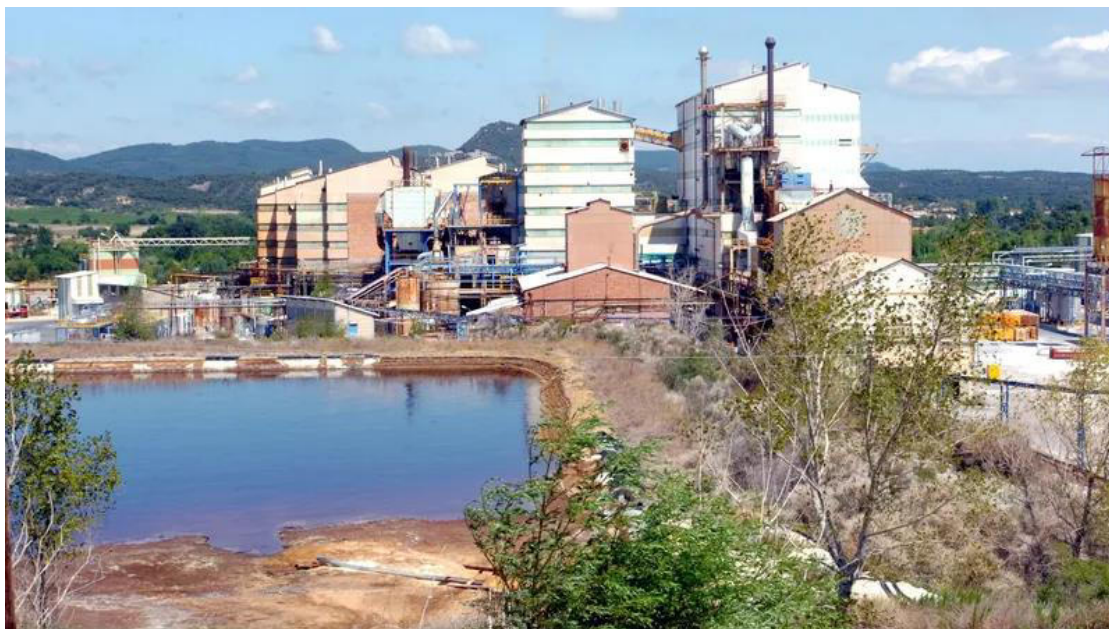
Elle s'appelle Estelle Boudet. Son père est décédé en 2020 d'un glioblastome, un cancer du cerveau alors qu'il vivait en face de l'usine de Salindres (Gard). Rapidement, elle a su que d'autres cas existaient. Avec les dernières révélations concernant la présence de "polluants éternels", elle espère que les choses vont bouger.

Ce mardi 6 février 2024, France 3 a publié [une enquête sur le complexe industriel de Salindres](#), berceau de la chimie française depuis 150 ans. Des analyses ont révélé des taux très élevés d'acide trifluoroacétique (TFA). Les résultats édifiants de l'enquête ont surpris les familles de victimes.

Une étude scientifique indépendante montre que les molécules de fluor ou d'arsenic retrouvées dans le sol et l'eau des rivières avoisinantes [feraient de Salindres l'endroit le plus pollué au monde pour les PFAS](#). Ces résultats sont-ils à corrélés avec les nombreux cas de cancer du cerveau Glioblastome survenus ces dernières années dans le secteur ?

"On la voit, on l'entend et on la sent"

Estelle Boudet a vu son père partir d'un cancer du cerveau il y a quatre ans. Évoquer la responsabilité de l'usine, une question taboue dans cette ville où elle fait vivre 600 familles. *"Cette usine, on ne peut pas la rater, on la voit de partout, quel que soit l'endroit où on se trouve dans le village. On la voit, on l'entend et on la sent"*, détaille Estelle.



La plate-forme chimique de Salindres pointée du doigt dans le fort taux de cancers de riverains. • © PHOTOPQR/LE MIDI LIBRE

"Un dimanche après-midi, papa a fait une crise d'épilepsie. On lui a fait un scanner qui a révélé des nodules au cerveau. On nous a annoncé que c'était un cancer du cerveau de stade 4. C'est un cancer rare, alors rapidement, je me suis posée des questions", raconte-t-elle. Une fois le diagnostic posé, la famille d'Estelle réalise qu'un de leurs voisins a également été touché par cette forme de cancer et en est décédé.

Depuis, d'autres familles se sont rapprochées d'Estelle Boudet pour lui signaler une situation similaire. *"Maman dit que depuis que papa n'est plus là, sa vie est foutue. Elle n'a plus d'objectifs. Elle attend de le rejoindre".*

On en veut à l'usine, à toutes les personnes qui sont au courant.

Estelle Boudet
Fille d'une victime

Aujourd'hui, *"la colère est en train de prendre le pas",* confie Estelle Boudet. *"On en veut à l'usine, à toutes les personnes qui sont au courant, si réellement ça vient de là, et qui ne disent rien. On ne peut pas laisser des gens tomber malades comme ça, sans réagir. J'en veux à l'usine",* ajoute-t-elle. *"Ce qu'on a vécu, on ne le souhaite à personne. Je ne vois pas de solution à court terme. On ne demande pas à ce que l'usine ferme, de toute façon le mal est fait",* précise-t-elle.

Estelle Boudet conclut : *"Pour mon papa, c'est terminé, sa douleur n'est plus là, mais nous, on l'a encore. Ça va faire quatre ans et c'est comme si c'était hier. S'il pouvait y avoir des plaintes, des condamnations et que ce soit à eux de payer pour que la recherche avance et qu'on puisse soigner les gens qu'ils ont rendus malades, ce serait bien".*

En France, pas de normes sur les polluants éternels

En France, contrairement à d'autres pays d'Europe, il n'existe pas de normes clairement édictées concernant les polluants éternels.

Dans un communiqué, Solvay a déclaré que *"les différentes usines de production font l'objet d'inspections régulières, avec des mesures des eaux usées et des échantillonnages officiels des émissions atmosphériques".* L'usine ajoute que *"la préservation de la santé et de la sécurité des collaborateurs et de nos riverains demeure la priorité absolue de l'entreprise".*

"Arrêtons de dire que Salindres est la ville la plus polluée de France !" : les élus d'Alès fulminent après le scandale des "polluants éternels"



De g. à d. :

Ghislain Chassary, Christophe Rivenq et Etienne Malachanne dénoncent le traitement médiatique de Salindres MIDI LIBRE - ALEXIS BETHUNE

[PAUL BARRAUD](#)

Au lendemain des révélations de Générations futures sur le taux "alarmant" de "polluants éternels" dans cette partie de l'agglomération d'Alès, Christophe Rivenq et les maires concernés affirment que l'eau potable est propre à la consommation. Et critiquent vivement le traitement de l'affaire.

"Il n'y a pas de sujets. Il n'y a pas de PFAS chez nous ! Le reste, c'est de la littérature !" La tenue de cette prise de parole de Christophe Rivenq s'est organisée dans l'urgence. À la suite de la parution, mardi 6 février, de l'alerte de l'ONG Générations futures sur un "record du monde" de pollution aux PFAS autour du site industriel de Solvay à Salindres.

[A lire aussi : Un "record du monde" de rejets de polluants éternels mesuré à Salindres : Générations futures accuse les autorités locales d'inaction](#)

L'association soutien, autour du site industriel, une présence "inquiétante", dans l'eau de surface et l'eau potable, de ces composés chimiques perfluorés, surnommés "polluants éternels" car persistant de manière durable dans l'environnement.

Une eau du robinet "conforme, donc potable"

De quoi provoquer l'ire du président d'Alès Agglo et des deux maires des communes concernés par la zone de pollution, Etienne Malachanne (Salindres) et Ghislain Chassary (Rousson). *"L'eau distribuée sur l'ensemble des communes d'Alès Agglo est conforme, donc potable !"*, martèle plusieurs fois le président de la collectivité, qui suspecte l'association de vouloir nuire directement au site industriel chimique. *"En aucun cas il ne peut y avoir de PFAS et de TFA dans l'eau distribuée à Salindres."*

Pour appuyer ses positions, Christophe Rivenq, et Stéphan Gay, directeur de la régie des eaux de l'agglo, mettent en avant deux arguments. Le premier concerne l'eau bue sur la commune. *"Elle est captée à plus de 10 km, sur le bassin de la Cèze et les nappes des vallées des Gardons"*, précise le directeur, pour démontrer que l'eau bue par Salindres et Rousson ne vient pas des cours d'eau voisins.

Le second met en avant des relevés effectués en parallèle à ceux de l'association. *"À partir de 2026, une directive européenne imposera que les 20 PFAS jugés les plus dangereux soient recherchés dans l'eau potable"*, indique Christophe Rivenq. *"Sans attendre, j'ai décidé (il y a un an, NDLR) de lancer des études préventives"*.

Hasard du calendrier, les résultats de ces études ont été présentés ce mardi : *"Sur aucun de ces prélèvements nous ne trouvons des PFAS, sauf un où on a relevé 1.8 nanogrammes par litre. Honnêtement, s'il y en a, on serait les premiers à manifester contre Solvay"*. Des résultats qui diffèrent de ceux de Générations futures, qui indique, par exemple, un taux de 7.6 mg/l d'acide trifluoroacétique (TFA) dans l'Avène.

"On n'acceptera pas ce Salindres-bashing"

Au-delà de la volonté de rassurer la population sur la consommation d'eau, les élus ne tarissent pas de critiques envers Générations futures et le traitement médiatique de l'affaire. *"On crée de la psychose, c'est irresponsable !"*, soutien Christophe Rivenq. *"Il faut arrêter de dire qu'une ONG porte toutes les vertus ! Même dans le Monde, ce qu'ils ont écrit, c'est faux ! Ils n'ont même pas trouvé d'habitants qui se prononcent pour la fermeture de l'usine. Arrêtons de dire que Salindres est la ville la plus polluée de France, on n'acceptera pas ce Salindres-bashing. Oubliez-nous !"*

Christophe Rivenq affirme qu'un prochain communiqué de l'agence régionale de santé appuiera la position des élus. Dans sa volonté, encore, de rassurer, l'élus réitère toute absence de risques de vivre à Salindres : *"La vie à Salindres est aussi sûre que la vie à Montpellier ou à Toulouse. Peut-être mieux qu'à Toulouse d'ailleurs !"*

Une vie "mieux sûre" qu'à Toulouse ?

Afin de rassurer les parents d'élèves après la parution de l'affaire, le collège Jean-Baptiste-Dumas de Salindres a, sur indication préfectorale selon les élus, indiqué distribuer de l'eau en bouteille pour les élèves à la cantine ce jeudi 8 et vendredi 9 février. *"On n'a même pas été consultés !"*, affirme le maire de Salindres, Etienne

Malachanne. "La préfecture a indiqué le principe de précaution", ajoute, avec une certaine stupeur, le président d'Alès Agglo Christophe Rivenq. "Mais si on va jusqu'au bout, le principe de précaution, c'est de ne pas naître tout simplement !"

Christophe Rivenq, président d'Alès Agglo : "L'eau n'a rien à voir avec les cancers"



- Christophe Rivenq et Max Roustan ont créé la Reaal, la régie de l'eau de l'agglo. MIDI LIBRE - ALEXIS BETHUNE

Les résultats de l'analyse ne sont pas probants. Les études se poursuivent. Les raisons du nombre anormal de cancer du cerveau ne sont pas encore éclaircies.

À Salindres, les études sanitaires se succèdent sans vraiment apporter de réponse ni dissiper les inquiétudes. En 2015, après trois ans d'études sanitaires, environnementales, trois cas de glioblastome, des cancers du cerveau, sont reconnus par les autorités.

L'Agence régionale de la santé (ARS) conclut pourtant "que les résultats ne confirment pas d'excès de ces maladies chez les riverains de la plateforme chimique".

Cinq ans plus tard, en 2020, le nombre de décès liés à une tumeur du cerveau était porté à neuf dans les communes de Rousson et Salindres. Le préfet du Gard de l'époque, Didier Lauga, qualifiait la situation "d'inquiétante" et concédait "un nombre de cas localement en excès par rapport à l'incidence habituellement attendue de ce type de cancer dans le Gard". Un nouveau suivi épidémiologique était ordonné dans sept communes autour de l'usine.

Ce mardi, soit quatre ans jour pour jour après son lancement, l'étude devait être rendue publique à la sous-préfecture d'Alès, mais sans présence de la presse.

Avec la révélation de la campagne d'analyses menées par l'ONG Générations futures, et la mise en évidence dans les cours d'eau proches de l'usine de substances chimiques per et polyfluoroalkylées (PFAS), la réunion a pris un tour surprenant (lire ci-contre).

Christophe Rivenq, président d'Alès Agglo, et grand artisan de la création de la régie intercommunale de l'eau, la Reaal, se veut rassurant : "L'eau consommée à Salindres et Rousson ne vient pas des cours d'eau proches de l'usine. L'eau provient de la Cèze ou de nos captages de Massillargues-Attuech. Donc, non, les cas de

glioblastome ne proviennent pas de l'eau. Pour les PFAS, nous avons déjà anticipé sur les mesures à adopter en 2026 où il faudra rechercher 20 molécules de ce type dans l'eau. Le 16 janvier, j'ai reçu les résultats de prélèvements de nos captages. Nous avons 1,8 µg par litre alors que la norme est de 100. Tout est bon."

SALINDRES Christophe Rivenq, président d'Alès Agglo : "L'eau distribuée sur l'ensemble du territoire Grand-Alésien est potable"

À l'occasion d'une conférence de presse organisée en urgence, ce mercredi, à l'initiative du président d'Alès Agglomération, Christophe Rivenq en compagnie du maire de Salindres, Étienne Malachanne, et de celui de Rousson, Ghislain Chassary, ont cherché à apaiser les inquiétudes suscitées par les récentes révélations concernant les niveaux préoccupants d'acide trifluoroacétique (TFA) détectés par Générations Futures dans les eaux de l'Arias et de l'Avène, provenant de l'usine de PFAS exploitée par Solvay à Salindres.



Christophe Rivenq (au centre) entouré du maire de Rousson, Ghislain Chassary (à gauche) et celui de Salindres, Etienne Malachanne (à droite), ont exprimé à la presse leur contrariété face à l'enquête récente sur l'usine de Salindres. • Louis Valat

Christophe Rivenq, Etienne Malachanne et Ghislain Chassary étaient tous trois réunis en mairie de Salindres cet après-midi pour faire un point sur l'affaire qui secoue la commune : la pollution inquiétante aux PFAS au bas de la plateforme chimique, révélée par *France 3* et *Le Monde*. Et leur colère était palpable, pour le moins que l'on puisse dire, sur *"le traitement global de cette affaire"*.

"Je serais en tête du cortège, à manifester pour fermer l'usine de Salindres s'il y avait de tels problèmes de santé publique, mais ce n'est pas le cas."

Christophe Rivenq, président Alès Agglomération

La conférence de presse a mis l'accent sur un point important de l'étude réalisée par l'ONG Générations Futures, à savoir la remise en cause de la potabilité de l'eau des communes de Rousson et Salindres, entre autres. Et Christophe Rivenq, l'affirme : *"Nous (les élus) sommes attentifs à la santé de nos concitoyens, et je dénonce à la fois le genre de méthode utilisée par l'association mais aussi son contenu car je peux confirmer, et l'ARS aussi, que l'eau distribuée sur l'ensemble du territoire Grand-Alésien est potable."* Sur la méthode, Christophe Rivenq déplore à la fois le fait que les personnes ne soient pas agréées par l'ARS pour le faire, mais aussi qu'il n'ait pas été consulté, une seule fois, par Générations Futures, lors de ces relevés de PFAS : *"Ces associations-là sont meurtrières. Nous ne savons pas ce qu'ils poursuivent. Ils parlent de notre territoire, de nos communes mais nous ne sommes pas informés."*

"Je fais confiance à l'Etat, l'ARS est très claire pour dire qu'il n'y a pas de danger de consommation d'eau sur Alès Agglomération. L'eau est propre et consommable."

Christophe Rivenq

Lors de la réunion, le président d'Alès Agglomération a indiqué qu'il avait pris l'initiative, il y a quelques mois, de solliciter l'ARS pour réaliser des études préventives avant 2026, date à laquelle vingt molécules de PFAS seront scrutées. Selon lui, les prélèvements effectués dans les eaux d'Alès Agglomération ont révélé une faible présence de PFAS (1,8 µg par litre, bien en dessous de la norme fixée à 100). Des taux, à la limite de la détection. Il a également précisé que dans des localités comme Salindres et Rousson, l'eau distribuée par l'Agglo provient soit de la Cèze, soit des captages de Massillargues-Attuech. Ces informations confirmeraient, selon lui, que les cas importants de glioblastome à Salindres et Rousson ne seraient pas liés à la qualité de l'eau. Une eau surveillée et traitée de longue par Veolia et la Régie des Eaux d'Alès Agglomération.

"Nous créons de la psychose est c'est hyper grave."

Christophe Rivenq

À son tour, Ghislain Chassary, maire de Rousson, a déclaré : *"In fine, les élus locaux sont pointés du doigt, et c'est inacceptable. Nous travaillons sans relâche pour le bien-être de la population. Se faire traiter d'assassin dans les médias c'est un pur scandale."* De son côté, Etienne Malachanne, maire de Salindres, pour le moins marqué par cette affaire souhaite rassurer la population en affirmant qu'il fait bon vivre à Salindres et que la commune est loin d'être une commune peu attirante comme pouvait-il le lire chez certains confrères

**CE MERCREDI 7 FÉVRIER 2024, L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ
OCCITANIE S'EXPRIME :**

"Les contrôles sanitaires réguliers réalisés sur l'eau distribuée à Salindres, Moussac et Boucoiran-et-Nozières permettent de conclure à une eau conforme aux limites de qualité réglementaire et propre à la consommation humaine."

Louis Valat

GARD : QUE SE PASSE-T-IL AUTOUR DU SITE INDUSTRIEL SOLVAY À SALINDRES ?



par **Linda Mansouri**

il y a 21 heures

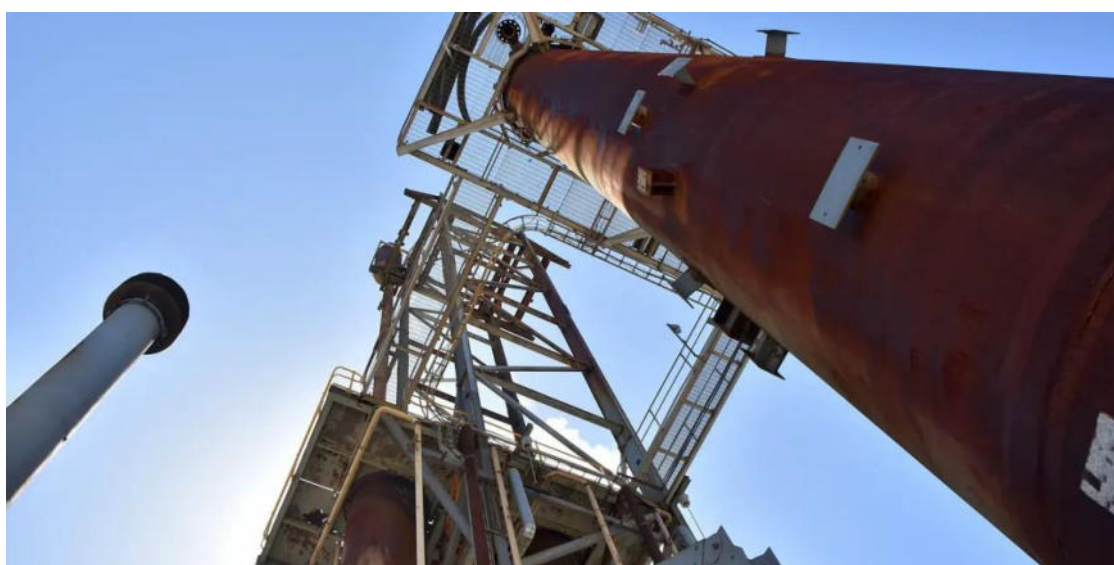


Photo d'illustration d'un site industriel

L'association Génération futures révèle des indicateurs « inquiétants » de pollution de l'eau de surface et de l'eau potable autour du site industriel chimique de Solvay à Salindres

En cause, les PFAS, ces composés chimiques perfluorés (per et polyfluoroalkylés), connus sous le nom de « polluants éternels ». Des substances capables de persister de manière durable dans l'environnement. Anti-adhésifs et imperméabilisants, ils sont utilisés dans la fabrication de nombreux produits.

« La plateforme chimique de Salindres, sur laquelle se trouve une usine du groupe Solvay, est l'une des cinq usines de production de PFAS en France », détaille Génération futures.

Un « risque potentiel pour la santé publique »

Les analyses ont révélé des niveaux de contamination par les PFAS « exceptionnellement élevés », en particulier pour l'acide trifluoroacétique (TFA) et l'acide triflique. Le TFA se retrouverait dans l'eau potable de deux villes (Boucoiran et Moussac, en bordure du Gard) « à des concentrations 38 et 36 fois plus élevées qu'une norme européenne applicable à tous les perfluorés ». 16 µg/l de TFA ont encore été retrouvés dans la rivière Gard à environ 20 km à vol d'oiseau de Salindres.

Selon l'association, ces contaminations présentent un risque potentiel pour la santé publique. « Les effets à long terme de l'exposition aux PFAS, notamment sur le système immunitaire, la reproduction et le développement, sont profondément préoccupants », révèle Générations futures.

Les maires de Salindres et Rousson réagissent

Dans un communiqué conjoint, les maire de Salindres et de Rousson, réfutent le lien entre une récente étude sur le développement des glioblastomes (cancer cérébral, ndlr) dans les communes gardoises et la situation locale. Les édiles soulignent que « le niveau de fréquence se retrouve identique sur 135 communes du Nord du Gard ».

Et de poursuivre : « la pathologie est plus fréquente chez les personnes de plus de 60 ans, la maladie augmente donc avec l'augmentation de la moyenne d'âge de la population ».

Les maires rappellent que l'eau est prélevée depuis des années à une quinzaine de kilomètres et distribuée à une vingtaine de communes dont Alès. Ils précisent par ailleurs qu'il n'y a « aucun lien scientifique prouvé » entre les PFAS et la fréquence des glioblastomes, selon les experts de Santé publique France.

Un recours de l'association Générations futures est à l'étude pour atteinte aux poissons, pollution aggravée des eaux et risque en matière de santé publique.

Les autorités confirment que l'eau est potable à Salindres malgré les rejets de polluants dans les cours d'eau par l'usine Solvay

🕒 Temps de lecture 47 sec
🕒 jeudi 8 février 2024



**Usine Solvay
Louis Givelet**

Dans les cours d'eau traversant Salindres, on trouve des quantités hallucinantes de TFA, un polluant éternel indique Générations Futures suite à une étude des eaux. Les autorités préfectorales et l'Agence Régionale de Santé confirment que l'eau du robinet est bien propre à la consommation.

Sur la commune de Salindres, à proximité d'Alès dans le Gard, une enquête sur la qualité des eaux de la commune a démontré une présence préoccupante de TFA à proximité de l'usine Solvay.

Le TFA est un «polluant éternel» : il ne se dégrade pas et persiste dans l'environnement. Sa capacité à lessiver vers les nappes phréatiques et à infiltrer les réseaux d'eau potable représente une menace pour la santé de toutes et tous.

Génération Futures a mesuré les concentrations de TFA dans l'Arias (7,5mg/l), et dans l'Avène (3,9mg/l). Dans le Gardon, 16 µg/l ont été retrouvés.

"Les concentrations de TFA que nous avons découvertes représentent non seulement une violation flagrante du principe de précaution mais signalent également un risque potentiel pour la santé publique. Les effets à long terme de l'exposition aux PFAS, notamment sur le système immunitaire, la reproduction et le développement, sont profondément préoccupants. Il est impératif que nous agissions maintenant pour prévenir une crise sanitaire future", déclare Pauline Cervan, toxicologue chez Génération Futures.

«Les résultats de notre dernière enquête doivent inciter les pouvoirs publics à prendre des mesures immédiates. Nous ne pouvons plus ignorer la menace que les PFAS représentent pour nos écosystèmes et notre santé. Génération Futures est déterminée à lutter pour une réduction très forte de ces polluants et pour la mise en place d'une réglementation stricte qui protège véritablement l'environnement et les citoyens. Nous appelons les autorités à répondre à nos demandes dans les plus brefs délais.» déclare François Veillerette, porte-parole de Génération Futures.

Une eau propre à la consommation humaine

"Les contrôles sanitaires réalisés sur l'eau distribuée à Salindres, à Moussac et Boucoiran-et-Nozières permettent de conclure à une eau conforme aux limites de qualité réglementaires et propre à la consommation humaine, pour les paramètres analysés. Ils sont consultables à l'adresse suivante <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>" indique dans un communiqué commun l'ARS et la Préfecture du Gard.

Les autorités rappellent également que ce site industriel fait l'objet d'une surveillance environnementale et sanitaire depuis de très nombreuses années.

Pollution à Salindres. L'ARS "surveille le site depuis de nombreuses années"

Publié le jeudi 8 février 2024 11:51 - Isabelle Bortolin



Photo d'illustration
©Pexels

"Ce site industriel fait l'objet d'une surveillance environnementale et sanitaire depuis de très nombreuses années", affirme l'Agence régionale de santé Occitanie (ARS) mercredi 7 février, au lendemain de la publication d'une étude de Générations Futures (GF) sur la pollution de l'eau autour du site industriel Solvay à Salindres. Comme le détaille un article paru dans [La Gazette de Nîmes hebdo](#) ce jeudi, GF révèle des concentrations de PFAS "exceptionnelles" dans les rejets de l'usine, les cours d'eau voisins et jusque dans l'eau du robinet de deux communes situées bien en aval : Moussac et Boucoiran-et-Nozières.

Dans son communiqué, l'ARS précise qu'elle effectue en Occitanie chaque année "plus de 37 000 contrôles portant sur plus 300 paramètres dans l'eau que nous consommons" et que, toujours à l'échelle de la région, "les PFAS sont d'ores et déjà recherchés dans le cadre des procédures d'autorisations des nouveaux captages : depuis juin 2023, 105 prélèvements et analyses ont déjà été réalisés".

Plus précisément sur la détection des PFAS dans l'eau potable, des prélèvements débutent en février "dans plus de 300 points de

prélèvements en Occitanie, dont pour le Gard plusieurs points proches de la plateforme industrielle de Salindres". Premiers résultats en mars.

Considérés comme des "polluants éternels" en raison de leur persistance dans l'environnement, les PFAS sont des composés de fluor et de carbone, qui entrent entre autres dans la composition de pesticides, d'emballages, de cosmétiques... Selon l'[ANSES](#), leur toxicité est multiple : augmentation du taux de cholestérol, du risque de cancer, effets sur la fertilité et le développement du fœtus.

« Je me suis dit que c'était de la science-fiction environnementale »

VINCENT RAVEL

Colère et interrogations ont assailli le président de la fédération de pêche du Gard après l'annonce de la pollution aux Pfas depuis l'usine Solvay à Salindres.

Stéphane Barbier
sbarbier@midilibre.com

À la lecture de l'article du journal *Le Monde* révélant une contamination record aux Pfas des "polluants éternels" dans les cours d'eaux à Salindres, quelle a été votre réaction (1) ?

C'est le choc. On fait confiance aux services de l'État, notamment par la Dreal (2) pour les sites miniers et là, on découvre des valeurs de pollution dans le milieu aquatique (Arias, Avène et Gardon) mais aussi au niveau des prélèvements d'eau potable ! Cela nous interroge énormément car on travaille en totale transparence, à la fédération on doit justifier de ce que l'on fait, ce qui est normal, mais cela ne marche pas dans l'autre sens... On comprend les enjeux économiques mais que l'on nous dise ce qui se déverse dans nos cours d'eau.

Alors que votre engagement auprès des services de l'État est régulier...

On a eu des réunions de travail sur des rejets toxiques dans l'Avène, des études ont été menées par l'Eptb des Gardons, nous avons été associés à des problèmes de pollution inhérente au site chimique de Salindres (Solvay), etc. On savait qu'il y avait des rejets de chlore mais



« L'information révélée par les journalistes, c'est bien, mais l'État aurait pu anticiper sur la cohue que cela a provoquée ». STÉPHANE BARBIER

sur la santé humaine, il n'y avait pas d'enjeu. Là, apprendre cette contamination par des "polluants éternels", c'est la stupeur !

Passé l'effet de surprise, qu'elle sera la réaction de la fédération ?

S'il y a atteinte au peuplement piscicole et à la santé humaine, la fédération se réserve le droit de déposer plainte.

On comprend les enjeux économiques mais que l'on nous dise ce qui se déverse dans nos cours d'eau

VINCENT RAVEL

(POT FÉDÉRATION DE PÊCHE)

Maintenant, qu'attendez-vous des services de l'État ?

Une explication par la Dreal de l'incidence de ces polluants sur les milieux et les écosystèmes

coup ou que cela fasse longtemps, soit une pollution de trente ou quarante ans... C'est cela qui m'inquiète car le captage est près de 20 km en aval et en milieu sous terrain après 15 mètres de roche... Il faudrait aussi connaître la méthode d'analyse employée par l'association Générations futures. Des études ont été menées dans l'Avène où un arrêté existe depuis 2010, modifié en 2014, avec une interdiction de consommation de poisson. Nous avons cherché le mercure, le cadmium, l'arsenic, le nickel mais les TFA, je l'ai appris hier car en fait, on ne trouve que ce que l'on cherche... Je fais confiance au service de l'État mais là, j'ai eu l'impression d'être trompé.

Une pollution que l'on connaît aussi sur le Rhône...

À ce sujet, il y plus de six mois, j'ai interrogé les services de l'État et je n'ai aucun retour alors que les polluants sont là et que la commercialisation des pêches est possible. Des études sont menées avec des parcours du Rhône classés impropres à la consommation mais un poisson ne se limite pas aux limites administratives !

> (1) Le 6 février, une campagne d'analyse sur les polluants éternels (Pfas) dit TFA (trifluoro acétique) menée par l'association Générations futures a été suivie d'une enquête publiée par le journal *Le Monde*. Identifiant comme un site de production de TFA l'usine Solvay à Salindres, les cours d'eau de l'Avène et de l'Arias ont été contrôlés, ainsi que l'eau potable à Moussac et Boucoiran-Nozières et ont été révélées des concentrations spectaculaires...

> (2) Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

aquatiques. Pour les usagers, les associations, les collectivités, on ne peut pas rester avec des taux record sans savoir l'incidence que cela peut avoir. L'information révélée par les journalistes, c'est bien, mais l'État aurait pu anticiper sur la cohue que cela a provoquée derrière. Il faut rassurer les gens, nous dire ce qu'il en est et que l'on agisse. Cela crée un sentiment de psychose. En lisant les valeurs, je me suis dit que c'était de la science-fiction environnementale.

L'étude révèle une pollution de l'eau potable alors que le captage se trouve sur le Gardon à Ners, en aval de la confluence de l'Avène et en profondeur.

Comment l'expliquer ? Ces polluants se déposent et décantent au fond du cours d'eau dans les alluvions. Par ces alluvions, ils sont drainés ensuite dans la nappe phréatique mais, pour transiter dans les nappes souterraines, il en faut soit beau-

LOCALE

IMT Mines Alès à la pointe de la recherche pour les polluants éternels

 3 min

Le laboratoire de recherche d'IMT Mines Alès spécialisé dans l'environnement et les risques n'a pas attendu les révélations des médias pour travailler sur les "polluants éternels", les Pfas. Ces substances sont en effet très résistantes à la dégradation dans l'environnement, très persistantes et très mobiles. On les retrouve dans les produits utilisés au quotidien : emballages alimentaires, revêtements antiadhésifs, cosmétiques, hydrofuges dans les textiles ou le cuir, ustensiles de cuisine...

Connaître le seuil de toxicité des Pfas

L'ONG Générations futures diffusait, il y a trois semaines, une série d'informations sur les taux records de pollutions enregistrés dans le Gard. La plateforme chimique de Salindres se retrouve dans le collimateur. « Il faut s'assurer de la qualité de la démarche scientifique, note un scientifique. Il faut comparer les données recueillies avec le seuil toxicologique pour connaître d'éventuels impacts sur la santé humaine ou l'environnement. »

En février 2023, le centre de recherche et d'enseignement en environnement et risques (Creer) a ouvert un poste de thèse pour travailler sur cette problématique. « Au niveau scientifique, ces polluants ont été identifiés comme préoccupants, indique un chercheur des Mines. La sensibilisation aux Pfas est maintenant constante. Les exigences réglementaires font évoluer les choses. »

Une liste de polluants prioritaires a été établie, comprenant des substances pour lesquels une toxicité envers les organismes évoluant dans l'eau est avérée. La liste initiale comprenait 33 substances, puis elle a été élargie à 45, dont des Pfas, lors de sa révision en 2013, selon une directive de l'Union européenne. Après une campagne prospective menée en 2014 sur les eaux de surface, six autres Pfas ont ainsi été ajoutées à la liste "à surveiller". La Commission européenne, dans sa réglementation Reach, considère également les Pfas comme des substances préoccupantes, avec des demandes de restriction en cours, mais peine à sortir face au lobby industriel, un vrai plan d'interdiction des substances toxiques pour la santé et l'environnement.

Depuis un an, un doctorant travaille sur la thématique. Le laboratoire a investi dans des équipements spécifiques. Une machine utilisée pour les analyses d'eau a coûté près de 250 000 €. « C'est du matériel très pointu. Quand on parle de recherche de traces de polluants dans l'eau, ça revient à dire qu'on recherche des grains de sucre dans une piscine olympique. »

L'équipe de recherche travaille sur les plantes capables de capter et de dégrader les matières polluantes. Le laboratoire dispose d'une certaine

expertise dans le domaine. Ce sont déjà des chercheurs de l'école qui sont parvenus, à l'aide de carapaces de crustacés, le chitosane, à piéger des métaux lourds, dont l'arsenic, dans des filtres. Des essais avaient été réalisés dans l'Amous, sur la commune de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille. Le procédé fonctionne d'un point de vue théorique, mais toute la difficulté réside dans le fait de passer à la phase industrielle...

Pour la détection des Pfas, des échantillons seront prélevés dans le bassin-versant du Gardon d'Alès, dans l'Avène, une rivière soumise à la pollution industrielle. D'autres essais sont programmés au niveau des stations d'épuration de Saint-Hilaire-de-Brethmas et de Murviel-les-Montpellier.

Une cartographie sur la présence des Pfas pourra ainsi être établie sur le bassin-versant étudié. Les premières analyses pourraient être disponibles en fin d'année.

Des échantillons vont être prélevés dans le Gardon, l'Avène et du côté de Montpellier.

Fabrice Andrès

fandres@midilibre.com